



# BULLETIN MUNICIPAL

juillet 2023

— ARZAL —



## On vous renseigne

### État civil

ANNÉE 2023 • 1<sup>ER</sup> SEMESTRE

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2022, la mairie a enregistré :

- 2 actes de mariage
- 2 actes de décès
- 4 actes de transcription de décès
- 11 avis de naissance dont :
  - ▶ Bryana LAUNAY.....née le 29 décembre 2022
  - ▶ Liam CHANTREAU BARBIER.....né le 16 janvier 2023
  - ▶ Elisa MENU.....née le 27 janvier 2023
  - ▶ Kiara PALUMBO.....née le 6 février 2023
  - ▶ Ambre PAREZY.....née le 19 mars 2023
  - ▶ Shelcy MARTIN.....née le 24 mars 2023
  - ▶ Nathan VOBMANN.....né le 14 avril 2023

Le Ministère de l'intérieur interdit aux autorités publiques la divulgation de tout élément de la vie privée, sans le consentement écrit de la personne concernée ou de sa famille.



### Coordonnées utiles

4 défibrillateurs sont installés sur la commune :

- au complexe Michel Le Chesne
- sur le parvis de la Mairie
- au Village Vacances Les Gabelous
- à la Capitainerie.



#### MAIRIE

Tél. 02 97 45 04 92 - 17, place de l'église - 56190 ARZAL

Ouvert au public :

Lundi et mercredi : 8h30 - 12h

Mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h

Samedi : 8h30 - 12h15

[accueil@arzal.bzh](mailto:accueil@arzal.bzh)

N'hésitez pas à consulter notre site internet [www.arzal.bzh](http://www.arzal.bzh)

[f Mairie d'Arzal](https://www.facebook.com/Mairie-d-Arzal)

#### AGENCE POSTALE

Tél. 02 97 45 02 43 - 2, place de l'église - 56190 ARZAL

Du lundi au samedi de 9h à 12h30

#### MÉDIATHÈQUE LE MILLE FEUILLES

Tél. 02 97 45 08 35 - 16, place de l'église - 56190 ARZAL

Ouvert au public :

Mardi : 16h30 - 18h30

Mercredi : 9h30 - 12h / 14h - 17h30

Vendredi : 16h - 18h

Samedi : 10h - 12h

[mediatheque@arzal.bzh](mailto:mediatheque@arzal.bzh)

[f Médiathèque Le Mille Feuilles](https://www.facebook.com/Médiathèque-Le-Mille-Feuilles)

#### SERVICE ENVIRONNEMENT (ARC SUD BRETAGNE)

Tél. 02 99 91 40 90 - 9, PA La Grée - 56130 NIVILLAC

[environnement@arcsudbretagne.fr](mailto:environnement@arcsudbretagne.fr)

#### HORAIRES D'ÉCLUSAGE

Tél. 09 69 32 22 97 (serveur vocal 24h/24)

[www.eptb-vilaine.fr](http://www.eptb-vilaine.fr)

#### ÉCOLE PRIVÉE SAINT-CHARLES

Rue de l'Océan - 56190 ARZAL - Tél. 02 97 45 02 38

[eco56.stch.arzal@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco56.stch.arzal@enseignement-catholique.bzh)

#### ÉCOLE PUBLIQUE DU PIGEON VERT

Le Pigeon Vert - 56130 MARZAN - Tél. 02 97 42 94 79

[pigeonvert.marzan@orange.fr](mailto:pigeonvert.marzan@orange.fr)

#### CAPS NIVILLAC

(Centre d'Accueil et de Permanence des Soins)

Tél. 02 97 68 42 42

Du lundi au vendredi de 20h à minuit

Le samedi de 14h à 18h et de 20h à 23h

Le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 16h à 22h

#### ENEDIS

Dépannage et sécurité : Tél. 09 72 67 50 56

Service clients pour les professionnels :

Tél. 09 69 32 18 56

#### VÉOLIA Tél. 0 969 323 529

#### CORRESPONDANTE TÉLÉGRAMME

Emmanuelle MERIL - Tél. 07 62 18 08 30

[merilemmanuelle@gmail.com](mailto:merilemmanuelle@gmail.com)

#### CORRESPONDANTE OUEST-FRANCE

Jocelyne YZIQUEL - [yziquelj@gmail.com](mailto:yziquelj@gmail.com) - Tél. 06 20 23 92 23

Éditeur : Commune d'Arzal

Directeur de la publication : Samuel FÉRET

Rédaction : Service communication - Associations

Ce numéro est tiré à 900 exemplaires

Dépôt légal : juin 2023 - n° 2352

Crédit photos : Mairie d'Arzal - Associations

Freepik.com - Adobe Stock

Création/Impression : IOV Communication

IMPRIGRAPH Groupe - 02 97 40 87 87.

Impression avec des encres sans solvant sur papier Recyral 100% recyclé (certifié FSC).







Chers Arzalaises et Arzalais,

Le recensement de janvier 2023 confirme que notre commune continue d'accueillir de nouveaux habitants, avec 1 815 habitants recensés. Si ce chiffre sera officiellement publié par l'INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2026 - la méthode statistique ayant trois ans de retard avec le comptage réel et les projections - cette donnée nous incite à anticiper les conséquences de la démographie communale à long-terme, mais surtout à mieux appréhender le besoin de nos populations ainsi que leurs parcours résidentiels.

Malgré une légende rurale, l'afflux de nouvelles populations en Bretagne à la suite des confinements ne fut pas le simple fait des parisiens nomades digitaux, c'est-à-dire des actifs télétravailleurs mus par un cadre attractif et une qualité de vie plus abordable qu'en région parisienne. L'exode urbain est un mythe qui cache de nombreuses réalités. En effet, le monde d'après-Covid n'a pas provoqué de bouleversement géographique, il a juste confirmé l'attrac-

tivité du littoral auprès des bretons et des ligériens qui résidaient déjà dans ces régions, en renforçant l'attractivité des petites villes de moins de 10 000 habitants disposant de tous les services. De plus, la part des résidences secondaires à Arzal confirme sa baisse progressive depuis 2019, avec 29,1 % en 2023, et plus du tiers des actifs résidant à Arzal travaillent sur la commune.

Si le cadre de vie, les voies de communication et le développement économique sont les attributs historiques de l'essor de la commune, il nous faut dorénavant relever le défi de l'accès au logement avec discernement et stratégie. Nombreux sont les jeunes actifs et jeunes ménages actifs qui ne trouvent plus de quoi se loger sur la commune et sont contraints de se replier sur des offres situées dans des communes à l'intérieur des terres, les rendant plus dépendants encore des déplacements automobiles. Nous constatons chaque jour que notre territoire demeure une zone très tendue, sur un marché immobilier qui auto-alimente une « lutte des places » pour le littoral qu'il faut dorénavant réguler.

J'ai échangé à plusieurs reprises avec nos parlementaires sur les mesures et sur un projet de loi qui permettrait de desserrer l'étreinte immobilière qui pèse sur les jeunes actifs de notre territoire. Si le projet de loi est malheureusement désormais repoussé à l'automne, la commune d'Arzal figure désormais dans le décret "zone tendue" qui nous procure de nouveaux leviers fiscaux sans toutefois toucher les résidences principales. Nonobstant la loi climat et résilience va nous amener à diviser par deux la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers pour mieux protéger nos sols – objectif que je partage mais dont la mise en œuvre peut pénaliser les communes rurales - nous continuons toutefois à disposer d'un pouvoir d'agir pour faciliter l'accès au logement des jeunes actifs :

- construire autrement en densifiant dans le centre-bourg et en privilégiant des petits collectifs locatifs là où la commune dispose de réserves foncières ;
- recycler les friches foncières en secteur urbanisé pour des équipements et des logements ;
- optimiser la destination et l'usage de certains bâtiments communaux et en destiner d'autres à la location résidentielle ;
- approfondir l'option du bail réel solidaire qui permet à des ménages modestes de devenir propriétaires de leur habitation sans avoir à être propriétaire du foncier ;
- explorer la faisabilité d'une gestion locative de modes d'habitats légers et réversibles sur certaines zones propices.

Vous l'aurez constaté, nous avons devant nous de passionnants défis pour améliorer le bien vivre ensemble sur notre commune.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été à Arzal ou ailleurs.

Le maire et l'équipe municipale



## ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

ARRIVÉS DEPUIS SEPTEMBRE 2022

**Samedi 2 Septembre 2023 à 18h**  
Au Complexe Michel LE CHESNE

## Résumé des décisions du conseil municipal

### TRANSITION ÉCOLOGIQUE

#### • Étude de faisabilité sur l'approvisionnement local, la cuisine centrale :

L'objectif de la prestation, dont la commune d'Arzal est chef de file, est d'élaborer une étude portant sur :



- ▶ le dimensionnement d'une cuisine centrale commune pour 4 écoles publiques et privées sur les communes d'Arzal, Billiers et Marzan (Écoles St Charles, St Gildas, le Pigeon vert et Théodore Monod).
- ▶ le gisement d'approvisionnement alimentaire local.
- ▶ le mode de gestion du système de restauration collective préconisé.

Les enjeux pour les communes sont :

- ▶ d'améliorer le service de restauration scolaire à l'aune des orientations de la loi Egalim,
- ▶ de reterritorialiser le système alimentaire dédié à la restauration scolaire dans les écoles élémentaires,
- ▶ d'établir l'organisation interne, le mode de gestion et de préciser le rôle des communes ainsi que des partenaires.

Cette étude est cofinancée par le programme européen Leader à hauteur de 80 %.

Le Conseil Municipal retient l'offre du groupement Terralim / GAB 56 / Canopée pour un montant de 39 250 € HT pour la réalisation de cette étude.

#### • Réduction des plages horaires de l'éclairage public :

Dans le contexte actuel d'augmentation du coût de l'énergie, le Conseil Municipal décide de modifier les horaires de mise en route et d'extinction de l'éclairage public à savoir extinction à 21h (22h30 dans le bourg) et mise en route à 6h.

#### • Convention d'intervention et d'entretien des itinéraires cyclables :

Par délibération du 28 Septembre 2021, le Conseil communautaire a adopté son schéma directeur cyclable.

À ce titre, la communauté de communes s'engage à aménager et à entretenir les axes structurants, hors agglomération, à mettre en place une signalétique directionnelle et une signalisation routière à l'usage du vélo.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention d'intervention et d'entretien des itinéraires cyclables par Arc Sud Bretagne.

### CONSEIL MUNICIPAL

#### • Création d'un poste de 5<sup>ème</sup> adjoint :

Le Conseil Municipal décide la création d'un poste de 5<sup>ème</sup> adjoint, qui aura en charge les questions liées aux bâtiments communaux et aux affaires scolaires. Il fixe son indemnité à 717,35 € brut mensuel.

(Par arrêté municipal du 10 Janvier 2023, Yvon RIALLAND a été nommé sur le poste de 5<sup>ème</sup> adjoint).

#### • Création d'une commission communale :

Le Conseil municipal décide la création d'une commission « Bâtiments communaux et Affaires scolaires » et désigne, après appel à candidature, comme membre : Yvon RIALLAND, Géraldine TABART, Patrick ECOMARD, Marie-Pierre RICORDEL, Antoine RULLIERE et Hervé LEFEBVRE.

#### • Constitution d'un groupe de travail sur le projet La Forge :

Le Conseil Municipal valide la création d'un groupe de travail pour suivre le projet de réhabilitation du site de l'ancienne forge dans le bourg d'Arzal, précédemment appelé « bâtiment Seignard ».

Ce groupe de travail sera composé de : Yvon RIALLAND, Géraldine TABART, Marie-Pierre RICORDEL, Jean-François BASCOU, Hervé LEFEBVRE, Geneviève LE GOUALLEC, Antoine RULLIERE, 1 membre de la minorité.

#### • Adhésion à Breizh 5/5 :

La démarche engagée par l'Association « Breizh 5/5 » (J.O. du 23 mai 2015) est de rendre visible la volonté de la majorité des Bretons pour une Bretagne à 5 départements.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au réseau Breizh 5/5.



### TRAVAUX

#### • Rénovation du bar de la salle polyvalente :

Le Conseil Municipal retient la proposition de AB Agencement pour un montant de 16 322,25 € HT.

#### • Travaux au VVA :

Le Conseil Municipal valide le programme de travaux suivant :

- ▶ La démolition et le désamiantage des logements n°1 5, 7, 9, 15 et le logement du gardien
- ▶ La construction de 2 logements 6 personnes et d'1 logement PMR (+ 1 logement en option)
- ▶ La construction d'un accueil de 40 m²
- ▶ La réalisation du parking et des cheminements vers les nouveaux logements

L'ensemble des travaux est estimé à 584 643,00 € HT.

#### • Remplacement de la toiture de la bibliothèque :

Lors de travaux d'extension de la bibliothèque, d'importantes infiltrations d'eau ont été constatées. Après intervention d'un expert en recherche de fuites, l'ensemble de la toiture en zinc de la bibliothèque actuelle a dû être changée.

Le Conseil Municipal retient l'offre de FCSE pour un montant de 18 675,00 € HT.

Le Conseil Municipal sollicite l'aide financière du Département à hauteur de 20% du coût HT des travaux.





Parallèlement, un dossier de sinistre a été ouvert auprès de l'assurance pour obtenir une indemnisation du dégât des eaux occasionné par les infiltrations.

## • Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet La Forge :

La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage est une prestation de conseil et de suivi administratif et financier auprès d'un maître d'ouvrage, située en amont de la réalisation de l'ouvrage, pendant sa réalisation et jusqu'à la livraison de celui-ci.

Le Conseil Municipal retient la proposition de SOLIHA Bretagne pour assurer cette mission pour un montant de 2 % du montant TTC des travaux au stade APD (Avant-Projet Définitif).

## • Columbarium et Jardin du souvenir :

Le Conseil Municipal retient la proposition de la société Granimond pour la fourniture et la pose de 2 columbariums (14 cases au total) et d'un jardin du souvenir pour un montant de 17 421,00 € HT.

Le Conseil Municipal sollicite l'aide financière du Département à hauteur de 20 % du coût HT des travaux.

## • Programme de voirie 2023 :

Le Conseil Municipal valide le programme de voirie 2023 :

- ▶ Rue des Palmiers et Kergour : amélioration de l'écoulement des eaux pluviales
- ▶ Rue du Stade : réalisation d'une écluse
- ▶ Rue du Stade : installation de conteneurs semi-enterrés

Pour ces travaux, le Conseil Municipal sollicite l'aide financière du Département.

## FINANCES

### • Subventions Arbre de Noël 2022 :

Le Conseil Municipal fixe le montant de la subvention Arbre de Noël à 12,00 € par enfant d'Arzal scolarisé au 1<sup>er</sup> Septembre 2022 à l'école du Pigeon Vert et à l'école Saint Charles.

### • Subvention fournitures scolaires :

Le Conseil Municipal fixe le montant de la subvention fournitures scolaires à 36,00 € par enfant d'Arzal scolarisé au 1<sup>er</sup> janvier 2022 à l'école du Pigeon Vert et à l'école Saint Charles.

Cette somme sera revalorisée à 40,00 € par enfant d'Arzal à partir de la rentrée scolaire 2023-2024.

### • Subvention activités extra-scolaires :

Le Conseil Municipal fixe le montant de la subvention extra-scolaire à 15,00 € par enfant d'Arzal scolarisé au 1<sup>er</sup> janvier 2022 à l'école du Pigeon Vert et à l'école Saint Charles.

Cette somme sera revalorisée à 20 € par enfant d'Arzal à partir de la rentrée scolaire 2023-2024.

### • Subvention pour la garderie périscolaire :

Le Conseil Municipal fixe le montant mensuel de la subvention à 6,50 € par enfant d'Arzal fréquentant la garderie périscolaire.

## • Subventions aux associations 2023 :

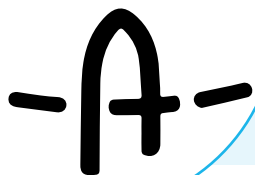
Le Conseil Municipal accorde les subventions suivantes :

|                               |                 |
|-------------------------------|-----------------|
| AFN Arzal                     | 85 €            |
| Archers d'Vilaine             | 600 €           |
| Avant-Garde Football          | 1 300 €         |
| Avant-Garde Basket            | 1 000 €         |
| Alliance des Associations     | 2 000 €         |
| Club de l'Amitié              | 150 €           |
| Les Cyclos                    | 150 €           |
| OGECE Saint Charles           | 6 223 €         |
| Amicale Laïque du Pigeon Vert | 180 €           |
| Ar z'allumés                  | 400 €           |
| Handi Avelenn                 | 850 €           |
| Comité de Jumelage            | 200 €           |
| La Malle à Bracadabra         | 150 €           |
| Cherry Dance                  | 100 €           |
| Cinéma La Couronne            | 300 €           |
| Sem'Agri                      | 100 €           |
| Vilaine en Fête               | 200 €           |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>13 988 €</b> |

## • Maintien des taux d'imposition pour 2023 :

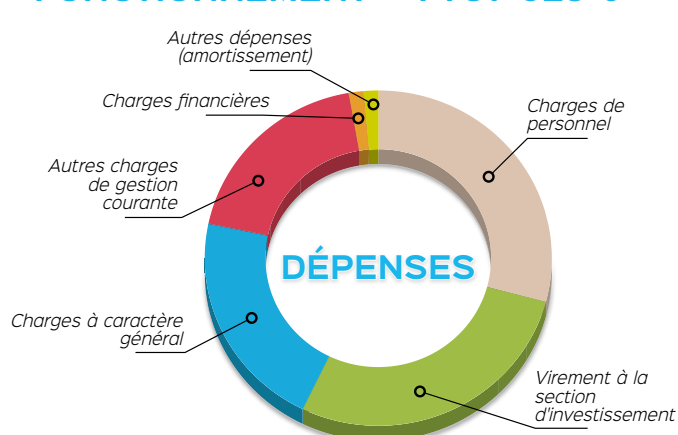
Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition 2022, à savoir :

|                                                          | 2023    |
|----------------------------------------------------------|---------|
| <b>Taxe foncière sur les propriétés bâties</b>           | 30,89 % |
| <b>Taxe foncière sur les propriétés non bâties</b>       | 46,49 % |
| <b>Taxe d'habitation pour les résidences secondaires</b> | 14,28 % |

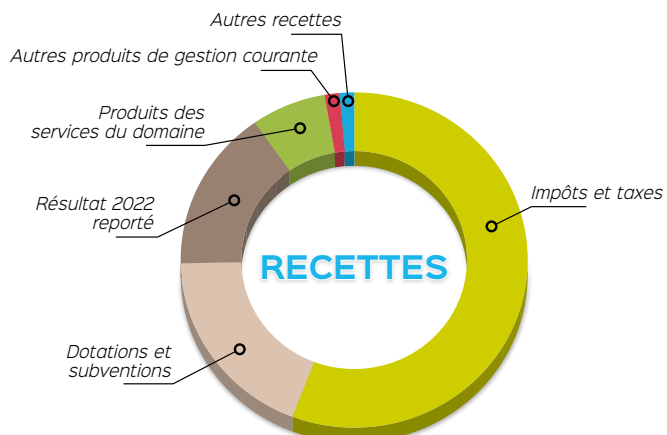


## Budget primitif 2023 de la commune

**FONCTIONNEMENT = 1 787 025 €**

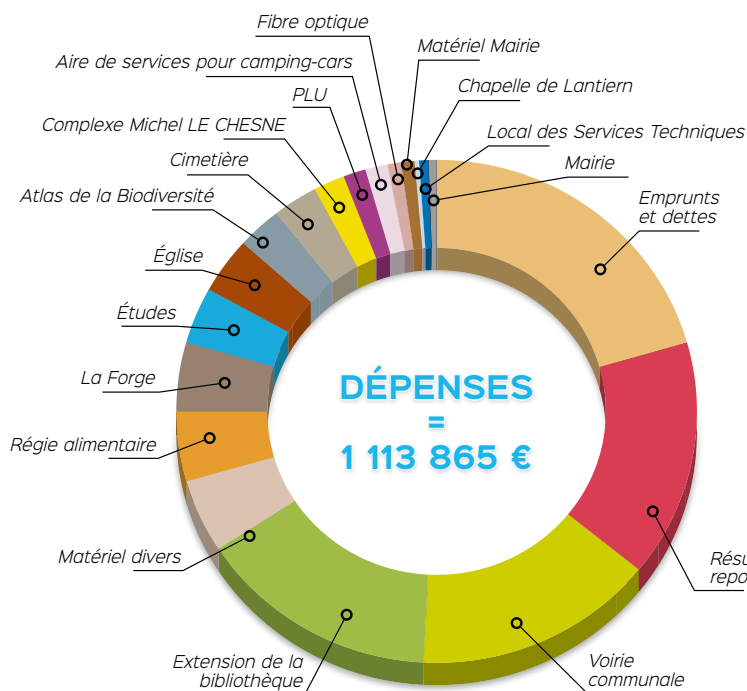


|                                         |                                    |                     |
|-----------------------------------------|------------------------------------|---------------------|
| 525 200 € ➡ 29,39 %                     | 380 900 € ➡ 21,31 %                | 25 000 € ➡ 1,40 %   |
| Charges de personnel                    | Charges à caractère général        | Charges financières |
| 498 231 € ➡ 27,88 %                     | 22 709 € ➡ 1,27 %                  |                     |
| Virement de la section d'investissement | Autres dépenses (amortissement)    |                     |
|                                         | 334 985 € ➡ 18,75 %                |                     |
|                                         | Autres charges de gestion courante |                     |



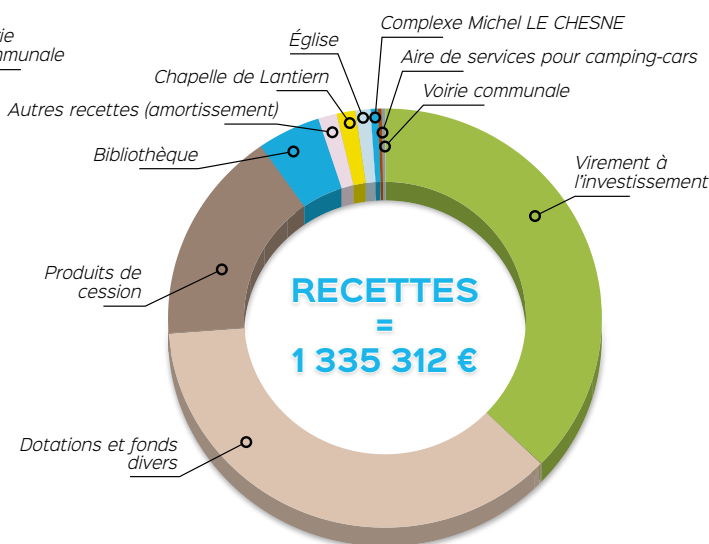
|                          |                                     |                   |
|--------------------------|-------------------------------------|-------------------|
| 998 094 € ➡ 55,85 %      | 122 950 € ➡ 6,88 %                  | 20 000 € ➡ 1,12 % |
| Impôts et taxes          | Produits des services du domaine    | Autres recettes   |
| 338 063 € ➡ 18,92 %      | 28 320 € ➡ 1,58 %                   |                   |
| Dotations et subventions | Autres produits de gestion courante |                   |
| 279 598 € ➡ 15,65 %      |                                     |                   |
| Résultat 2022 reporté    |                                     |                   |

## INVESTISSEMENT



|                              |                                    |
|------------------------------|------------------------------------|
| 229 700 € ➡ 20,62 %          | 30 000 € ➡ 2,69 %                  |
| Emprunts et dettes           | Cimetière                          |
| 170 683 € ➡ 15,35 %          | 22 000 € ➡ 1,98 %                  |
| Résultat 2022 reporté        | Complexe Michel LE CHESNE          |
| 168 700 € ➡ 15,15 %          | 15 000 € ➡ 1,35 %                  |
| Voirie communale             | PLU                                |
| 165 300 € ➡ 14,84 %          | 14 750 € ➡ 1,32 %                  |
| Extension de la bibliothèque | Aire de services pour camping-cars |
| 52 000 € ➡ 4,67 %            | 10 772 € ➡ 0,97 %                  |
| Matériel divers              | Fibre optique                      |
| 50 000 € ➡ 4,49 %            | 7 500 € ➡ 0,67 %                   |
| Régie alimentaire            | Matériel Mairie                    |
| 50 000 € ➡ 4,49 %            | 5 000 € ➡ 0,45 %                   |
| La Forge                     | Chapelle de Lantien                |
| 40 000 € ➡ 3,59 %            | 5 000 € ➡ 0,45 %                   |
| Études                       | Local des Services Techniques      |
| 40 000 € ➡ 3,59 %            | 5 000 € ➡ 0,45 %                   |
| Eglise                       | Mairie                             |
| 32 460 € ➡ 2,91 %            |                                    |
| Atlas de la Biodiversité     |                                    |

|                                 |                                    |
|---------------------------------|------------------------------------|
| 498 231 € ➡ 37,31 %             | 17 815 € ➡ 1,33 %                  |
| Virement à l'investissement     | Chapelle de Lantien                |
| 489 000 € ➡ 36,62 %             | 14 000 € ➡ 1,05 %                  |
| Dotations et fonds divers       | Eglise                             |
| 221 500 € ➡ 16,59 %             | 6 751 € ➡ 0,51 %                   |
| Produits de cession             | Complexe Michel LE CHESNE          |
| 61 626 € ➡ 4,62 %               | 4 230 € ➡ 0,32 %                   |
| Bibliothèque                    | Aire de services pour camping-cars |
| 19 709 € ➡ 1,48 %               | 2 450 € ➡ 0,18 %                   |
| Autres recettes (amortissement) | Voirie communale                   |



## Les vertus de l'écopâturage

Trois parcelles sont dédiées à l'écopâturage : au Barrage, à Cosca et à l'ancienne école.

La commune a fait le choix de l'écopâturage depuis plus de deux ans, dans le double objectif de réduire les coûts d'entretien mécaniques et de valoriser le rôle de la biodiversité animale dans l'entretien de nos terrains. Les bénéfices sont nombreux : moindres consommations d'énergie, moins de nuisances sonores, moins de déchets verts et plus de liens sociaux entre les habitants autour de cette pratique,



le tout pour un cadre de vie amélioré. Ces moutons sont issus de l'élevage « Les moutons de Brière » de Saint-Lyphard, appartenant à Franck Yviquel, qui s'est reconverti pour sauver et faire perdurer la race « lande de Bretagne ».

Pour leur bien-être, il faut éviter de les toucher, de leur donner de la nourriture. Ces moutons se nourrissent d'herbe dans laquelle ils trouvent l'eau nécessaire à leurs besoins. C'est une race rustique. Franck Yviquel veille sur eux par des visites régulières et en collaboration avec les services techniques municipaux. Quand ils n'auront plus rien à se mettre sous la dent, ils repartiront en Brière, sur la Butte des Pierres, ou dans d'autres parcelles de collectivités. ●

## Cimetière

Afin de répondre aux demandes des familles, un columbarium sera installé le long du mur longeant la rue des Oliviers et un jardin du souvenir sera créé en septembre.

## Mutuelle communale

Nous proposons aux Arzalais et Arzaises qui le souhaitent d'adhérer à une mutuelle communale. Une réunion publique vous est proposée le jeudi 31 août à 18 h 30 à la salle Michel Le Chesne, en présence du représentant de Mutuale, mutuelle retenue, qui vous présentera les prestations et les tarifs. ●

## Jardins partagés

Des habitants intéressés par le projet de jardins partagés ont créé une association « Graines de liens » afin d'animer et de faire vivre ce lieu de convivialité et de partage. Le président est M. Philippe Le Vigneux. Nous invitons les personnes désireuses de rejoindre ce groupe et ce projet à se faire connaître et laisser leurs coordonnées en mairie.

Les travaux d'aménagement sont prévus à l'automne 2023. ●





### Pour que notre commune soit un endroit où il fait bon vivre...

Le bien-être ensemble et de chacun sont l'affaire de tous.

#### RESPECTONS NOTRE CAMPAGNE ET CELLE DE NOS ENFANTS !



**LA TERRE N'EST PAS UNE POUBELLE !**

Les dépôts sauvages sur les bords des routes ne sont pas une solution !

**IL EXISTE DES DÉCHETTERIES !**

#### RESPECTONS LA VIE EN SOCIÉTÉ !

Cours de yoga gratuit !

- 1 - Pliez vos jambes
- 2 - Gardez le dos droit
- 3 - Inclinez votre buste
- 4 - Ramassez la crotte de votre chien

**BONNE RELAXATION !**



#### RESPECTONS NOS VOISINS !

Faisons attention au bruit que nous produisons lors des fêtes privées, l'utilisation des outils, des véhicules, etc...



#### Heures légales pour les travaux domestiques pouvant générer des nuisances sonores :

du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

#### RESPECTONS L'INTERDICTION DE BRÛLER SES DÉCHETS VERTS ET AUTRES !

C'est une atteinte à la santé et à l'environnement, et une question de sécurité.





## Atlas de la Biodiversité Communale

Depuis novembre dernier, le cycle d'animation de l'ABC vous a fait découvrir différents aspects de la biodiversité.

En novembre ce fut le baccharis, plante invasive que l'on retrouve sur nos côtes, qui fut arraché pendant une journée. Merci aux participants et on se retrouve cette année pour une nouvelle journée d'arrachage.

Dominique Mansion, auteur, dessinateur et spécialiste des trognes, a animé en décembre, une conférence sur la taille en têtard. Les services techniques ont suivi une formation qu'ils ont mise en pratique sur certains arbres du lotissement du Barrage. C'est surprenant au début, mais les arbres refont des branches en tête de tronc. Cette technique va nous permettre de faire moins de taille et de limiter la gêne sur la route.



Avant le week-end du comptage national des oiseaux des jardins des 28 et 29 janvier, Patrick Philippon (Ornithologue chez Bretagne Vivante) est venu nous parler des oiseaux de notre quotidien et nous apprendre à les reconnaître.

De mars à mai, ce fut le temps des sorties nature sur le sentier botanique de Cosca.

Eau & Rivières de Bretagne nous a fait découvrir la petite faune du cours d'eau.

Emilien Barussaud (Naturaliste) a profité du réveil printanier pour nous faire observer les oiseaux et les plantes du sentier.

Frédérique Pédrion-Deroche, de l'association « Des Graines et des Brouettes » nous a fait déguster le sentier botanique par la diversité de ses plantes sauvages comestibles.

Durant cette même période, trois expositions sur les oiseaux des jardins, les oiseaux marins et les papillons vous ont été présentées devant la médiathèque.

Pour clore ces animations, Jean-Yves Bardoul nous a émerveillés avec son concert-spectacle de musiques vertes et contes.

L'ABC est maintenant dans une phase d'analyse des données recueillies depuis plus d'un an, afin de réaliser l'Atlas de la commune d'Arzal pour la fin d'année.

Merci à tous les participants des sorties, des conférences et de la plateforme d'observation du PNR.

Ces moments autour de la nature ont permis de belles rencontres. ●



## Un arbre remarquable s'est éteint

Un arbre remarquable, situé à Silz de Haut, est tombé en avril.

Comme beaucoup d'arbres, il a été parasité par un champignon lignivore, dont la sécheresse de 2022 a favorisé le développement, ce qui a eu raison de lui.

Cet arbre était classé « patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel et historique ». ●





## Dossier fleurissement de la commune

Notre dossier 2023 de fleurissement de la commune a été envoyé à Tourisme Bretagne en mai. Le jury régional des Villes et Villages fleuris passera dans le courant de l'été pour apprécier et estimer les réalisations et améliorations apportées au cadre de vie des habitants d'Arzal.

En 2019, à la suite de la présentation du précédent dossier, le jury départemental avait attribué deux fleurs à notre commune. ●



## Concours des maisons fleuries

Cette année, 16 passionnés de jardins se sont inscrits au concours des maisons fleuries. Le jury est passé en juin ; résultat et remise des prix en octobre. ●

## Repas des Aînés

Afin de pouvoir accueillir un grand nombre de convives, le repas des Aînés aura lieu le vendredi 10 novembre 2023 au restaurant la Porte du Golfe. Les Arzalais de plus de 75 ans inscrits sur les listes électorales recevront une invitation. ●



## CME

Après une première boîte à livres au Galitour « la Grenouille », les membres du CME ont peint la deuxième boîte à livres « la Ruche » qui a été posée à Lantien début mai. En juin, le « Phare », troisième boîte, trouve sa place au port, bien sûr. Merci aux enfants pour leur travail et leur engagement, ainsi qu'aux services techniques municipaux. ●



## Sécurité routière



Le lundi 3 avril, 17 arzalais de 60 à 84 ans ont assisté au « maintien de l'autonomie et des acquis à la conduite ». Cinq intervenants départementaux de sécurité routière et deux intervenants Groupama ont animé les ateliers : remise à niveau du code de la route, parcours fatigue-alcool, réactiomètre, bien remplir un constat. Les personnes présentes ont été très actives et intéressées par les ateliers.

Le résultat est positif, d'autres sessions sont en réflexion. Pour toucher une plus grande partie de la population, la journée sécurité routière sera renouvelée **le samedi 2 septembre 2023 de 10 h à 18 h** avec plusieurs ateliers pédagogiques et ludiques. ●





## Médiathèque

### LES HORAIRES

Mardi : 16h30 - 18h30

**Nouveau > Mercredi : 9h30-12h / 14h - 17h30**

Vendredi : 16h - 18h

Samedi : 10h - 12h



Le règlement de la médiathèque Le Mille Feuilles reste le même que celui existant pour la bibliothèque :

- ▶ L'adhésion est de 5 € par famille avec la possibilité de créer une carte d'adhésion à chaque membre de la famille ;
- ▶ Prêt de 5 livres et 3 magazines par carte ;
- ▶ La durée maximum du prêt est de 4 semaines.

Tous les ouvrages de la médiathèque sont consultables sur place gratuitement.

Il est rappelé qu'il n'est pas nécessaire d'être résident d'une commune pour pouvoir s'inscrire dans une bibliothèque ou une médiathèque. Où que vous soyez en France, ces lieux sont accessibles à tous. Seules les règles d'adhésion changent (montant de la cotisation et nombre d'emprunts). ●



## Le saviez-vous ?

### Ressources en ligne

Presse, tutoriels, soutien scolaire,...

### Jeux de société

Toute l'année, aux heures d'ouverture, venez jouer en famille, entre amis à la médiathèque. Des jeux pour tous les âges, disponibles en accès libre pour jouer sur place.

### Console Switch

Venez découvrir la Switch tout seul ou à plusieurs. Un moment de convivialité et des rigolades garanties... Console à disposition pendant les horaires d'ouverture au public.

## Prix des lecteurs du premier roman de l'estuaire de Vilaine

La 5<sup>ème</sup> édition de ce prix, auquel la médiathèque d'Arzal est associée, a été lancée le 5 avril. Les lecteurs participants ont jusqu'au 15 novembre pour lire les 5 livres, se faire une opinion et les classer par ordre de préférence. Les livres sont empruntables à la médiathèque.



## Résultat du concours photo

Un concours photo a été organisé d'octobre à décembre 2022 sur le thème « nature et biodiversité ».

La proclamation des résultats était prévue pour l'ouverture de la médiathèque où les photos ont été exposées du 12 mai au 9 juin.

**Le gagnant du concours photo est David DUFOUR.**

2<sup>ème</sup> prix : Isabelle MOREAU

3<sup>ème</sup> prix ex aequo : Laurent TOBIE et Annick PEDRON

Dans la catégorie jeune, un prix a été décerné à Agathe GAIGARD-EVEN.





## La Forge

Le cahier des charges de l'appel d'offre de consultation pour la maîtrise d'œuvre a été validé et voté en conseil municipal le 12 mai 2023. Il est prévu la création d'un espace de restauration utilisable pour la cantine de l'école St Charles mais également pour d'autres activités hors période scolaire. La création d'espaces associatifs, dont un hall couvert mais ouvert en lien avec un espace extérieur, permettra de multiples activités : spectacle, marché, réunions sportives, accueil d'artistes. Le bâtiment visera un objectif d'autonomie énergétique, voire d'énergie positive.

Modularité et réversibilité des usages seront la priorité.

Courant juillet 2023, le choix du maître d'œuvre est réalisé, l'objectif étant une réception de l'ouvrage fin 2025.

Il est indispensable d'associer les habitants d'Arzal au projet et à la réflexion, le groupe de travail intégrera des citoyens courant septembre 2023.

La Forge sera un lieu de rencontres, d'échanges, de découvertes culturelles, sociales et sportives. La mixité intergénérationnelle redonnera de l'énergie et de la vie au centre bourg. ●

## Étude du système de restauration scolaire

Arzal, Billiers et Marzan réalisent en commun une étude sur la restauration scolaire.

Améliorer la qualité des repas servis à nos enfants, en reprenant la main sur la confection et en privilégiant la production locale sont les principaux axes de cette étude.

Dans ce cadre, les agents volontaires des cantines des quatre écoles du Pigeon Vert, de Saint-Charles, Saint-Gildas, et de Théodore Monod ont reçu une formation le 10/05 par le bureau d'étude Terralim afin de limiter les gaspillages alimentaires. Une semaine de pesée des déchets a été réalisée, les résultats sont en cours d'analyse.

Afin de mieux connaître les attentes des parents d'élèves, un questionnaire leur a été soumis, il est également en cours d'étude.

Le comité de pilotage de ces travaux comprend des élus de chaque commune, des représentants de parents, des membres du personnel de cantine ainsi que les directrices des 4 écoles.

La restitution de l'étude est prévue pour l'automne 2023. ●



## Travaux de l'église Saint-Martin

La porte d'entrée côté Mairie et la porte de la sacristie seront changées fin septembre. La société Damien LEPAGE, installée dans la zone de la Corne du Cerf à Arzal, réalise les travaux pour un montant de 4 904 €. Une réfection de la toiture de l'entrée coté Mairie a été réalisée par les Ets RYO Couverture ainsi que le changement des deux vasisas au-dessus du cœur de l'église. Les deux planchers du clocher sont à changer, le devis est en cours de validation avec l'entreprise MACE de Trégueux (Côtes d'Armor) spécialisée en campanologie. Une remise en état et une mise aux normes du système de tirage des cloches seront également réalisées. En parallèle du changement des planchers, une réfection des abat-sons du clocher sera réalisée : changement des pièces de bois et de zinc. ●





## Le complexe sportif

Un nouveau panneau d'affichage de scores a été installé dans la salle de sports.

Grand ménage estival !

L'entreprise G Ouest est intervenue début juillet pour le nettoyage, du sol au plafond, de l'intérieur de la salle de sports et polyvalente ainsi que l'ensemble des vestiaires et sanitaires. ●



## Un nouveau camion aux services municipaux

Les services techniques municipaux sont dotés d'un nouveau camion en remplacement de celui devenu trop vétuste. Ce camion sera utilisé pour la voirie et les espaces verts. ●



## Aire de services de camping-car

L'aire de camping-cars a été mise en service fin mars. Les visiteurs peuvent désormais bénéficier de l'électricité et peuvent faire leur vidange. Le coût est le suivant :

|                | Basse Saison<br>Du 1 <sup>er</sup> nov. au 31 mars | Haute Saison<br>Du 1 <sup>er</sup> avr. au 31 oct. |
|----------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Tarif pour 5h  | 5,00 €                                             | 5,50 €                                             |
| Tarif pour 24h | 8,95 €                                             | 9,95 €                                             |
| Taxe de séjour | 0,55 € / nuitée /<br>camping-car                   | 0,55 € / nuitée /<br>camping-car                   |
| Ticket perdu   | 60,00 €                                            | 65,00 €                                            |



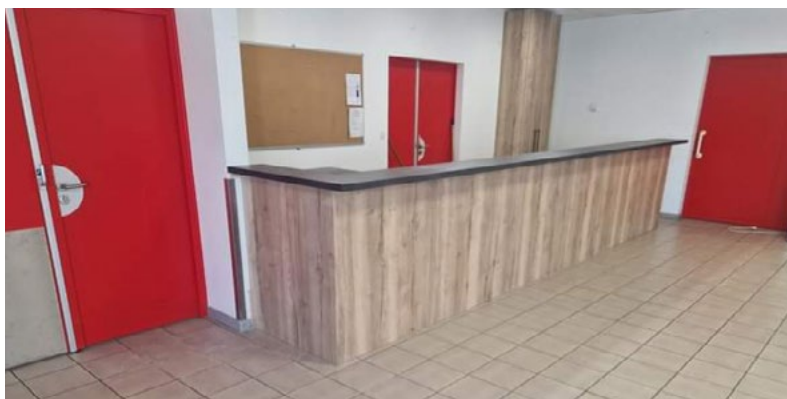
## Un nouveau bar à la salle polyvalente

Le bar de la salle polyvalente fait peau neuve !

Les travaux se sont déroulés pendant les vacances scolaires de Pâques afin de ne pas déranger la restauration scolaire, les activités sportives et culturelles.

Dans un premier temps, le démontage de l'ancien bar, a été effectué par les agents techniques communaux puis l'entreprise AB Agencement de Marzan, choisie par délibération du conseil, est intervenue.

Pour votre information, une partie du bar a été récupérée et sera réinstallée dans la petite salle de réception du Village vacances « Les Gabelous ». ●



### Bonus Vélo

Le « bonus vélo » est reconduit et renforcé jusqu'à la fin de l'année 2023 afin d'aider à la transition écologique.

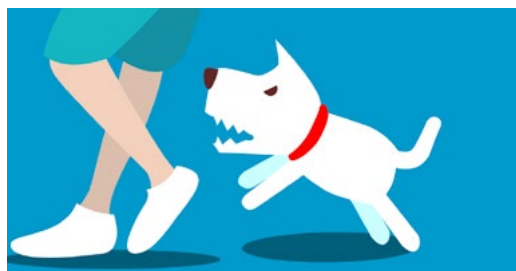


Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'Etat a revu à la hausse les seuils d'éligibilité pour bénéficier des aides à l'achat d'un vélo. En effet, si vous achetez un vélo classique ou à assistance électrique, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'une aide financière.

Ces aides ont été renforcées pour couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022). Si vous êtes majeur, domicilié en France et que vous possédez un revenu fiscal déclaré inférieur à 14 089 €, ou encore que vous soyez en situation de handicap, vous êtes éligible à cette aide. Pour en bénéficier, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo. La demande est à faire sur le site [primealaconversion.gouv.fr](http://primealaconversion.gouv.fr).

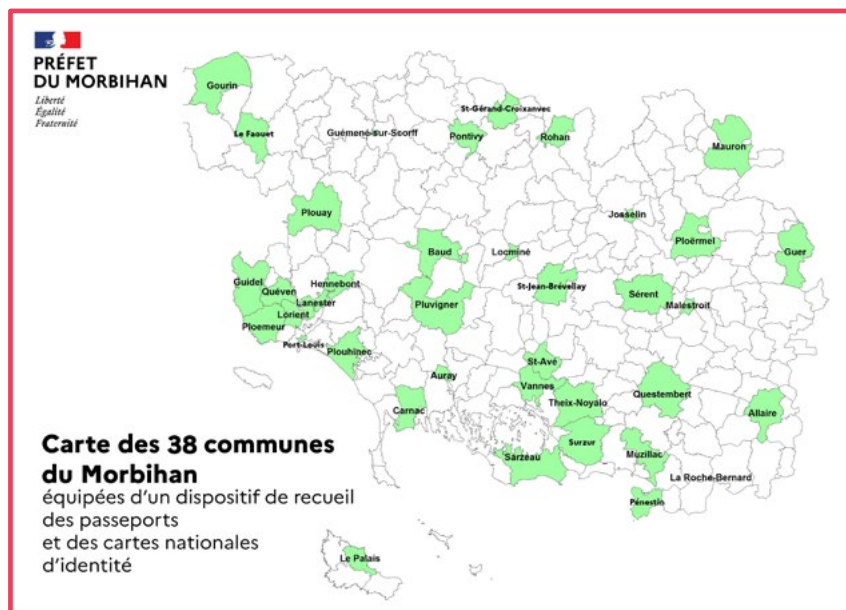
### La Poste vous informe

- ▶ les facteurs ne distribueront plus le courrier au domicile de personnes dont les chiens ne sont pas attachés. Il y a trop d'accidents par morsures de chiens.
- ▶ la boîte aux lettres doit être en bordure de propriété, le facteur ne rentre pas dans la propriété privée.



### Cartes d'identité et passeports

Aujourd'hui, pour une première demande ou un renouvellement de carte d'identité ou de passeport, il faut s'armer de patience et s'y prendre bien en avance.



En effet, ça bouchonne dans les services. Malgré des mairies supplémentaires agréées à recevoir les demandes et un site mis place par le gouvernement, le temps d'attente pour un rendez-vous reste long.

Il y a trois principales raisons à ces retards. D'abord l'effet de la pandémie, qui est double : de nombreuses personnes ont retardé le renouvellement de leurs papiers avec les différents confinements et la fermeture des services d'Etat civil. Et puis aujourd'hui, les voyages à l'étranger sont de nouveau possibles, ce qui suscite de nouvelles demandes. La deuxième raison, c'est le Brexit : il faut désormais un passeport pour aller au Royaume-Uni. Enfin, une troisième raison est plus anecdotique : la nouvelle carte d'identité disponible depuis l'été a pu en attirer certains ou certaines.

### NOUVELLES ACTIVITÉS

#### CONSCIENCE CRÉATIVE

Julie HERRIER  
Cabinet en psycho-sexologie  
et en nutrition  
Sur rendez-vous  
07 82 63 48 31  
[contact@consciencecreative.com](mailto:contact@consciencecreative.com)  
[www.consciencecreative.com](http://www.consciencecreative.com)

#### L'ATELIER

Nicolas DUFOUR  
Coordination de travaux  
Consultation des entreprises  
Définition du budget  
Réalisation du planning  
Organisation et suivi de travaux  
Projet de construction : neuf,  
extension et rénovation  
Tél. 06 61 46 97 61  
[nicolas.dufour56@orange.fr](mailto:nicolas.dufour56@orange.fr)

#### ARZ'COWORK

Coworking en open space  
Salle de réunion 20 personnes  
Bureaux fermés  
Domiciliation de société  
Espace de détente  
Inscriptions :  
[www.bretagne-coworking.bzh](http://www.bretagne-coworking.bzh)  
6A ZA La Corne du Cerf  
56190 ARZAL







### ► CP-CE1

Après avoir consciencieusement compté chaque jour d'école, le jour tant attendu est enfin arrivé le vendredi 7 avril. Nous avons fêté notre centième jour d'école de l'année. Certains enfants avaient apporté leur collection préparée à la maison et ont eu plaisir à la présenter à leurs camarades. Ensuite, pour cette journée spéciale, nous avons 3 défis à relever.

- 1<sup>er</sup> défi : résoudre 100 énigmes mathématiques, réussi !



- 2<sup>ème</sup> défi : écrire 100 noms d'animaux, réussi !

- 3<sup>ème</sup> défi : faire entrer dans notre classe une nuée de 100 papillons, réussi !  
Quelle journée ! Bravo à tous les participants pour leur investissement !

Le 24 mars, des BIP (Brigades d'Intervention Poétiques) sont allées dans les autres classes réciter des poèmes. Nous avons un peu peur au début mais après notre passage nous étions très fiers de nous.

### ► Du CE2 au CM2

Les élèves du CE2 au CM2 de l'école du Pigeon Vert participent à des ateliers théâtre. L'intervenant, Jean-Marc Vrignaud, leur permet par le biais d'ateliers d'être plus à l'aise dans le groupe. Un petit spectacle a été préparé et présenté à la salle polyvalente de Marzan à l'issue des dix séances pour les parents des petits comédiens.



### ► CM1-CM2

Lors de la semaine des Maths du 6 au 15 mars, nous avons participé à un jeu de type escape game. Nous avons reçu la mission de retrouver le professeur Mathix. Pour cela, nous avons dû résoudre une succession d'énigmes faisant appel à des compétences mathématiques : géométrie, logique, calcul mental, mesure de périmètres, fractions...

Au printemps, nous avons décidé de nous occuper du jardin. Nous avons tout d'abord préparé la terre en retirant les plantes qui y poussaient. Nous avons laissé quelques plantes dont des jonquilles et tulipes, plantées les années passées et qui ont bien fleuri.

Puis nous avons préparé des sillons pour y semer des graines de petits pois, de fèves et de carottes.

Nous avons hâte que ça pousse pour pouvoir goûter à tous ces bons légumes !

### ► Journée déguisée

Le vendredi 10 février, nous sommes tous venus déguisés à l'école. C'était une chouette journée !



### ► Chaussettes dépareillées

Pour la journée de la trisomie le 21 mars, nous sommes allés à l'école avec des chaussettes dépareillées pour célébrer la diversité. En maternelle, chaque enfant a décoré une chaussette en papier et nous avons ensuite accroché une guirlande de chaussettes ! ●

### ► Lecture en maternelle

Les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 viennent tous les vendredis lire des histoires aux deux classes de la maternelle. L'occasion de lire devant un public en y mettant l'intonation et l'énergie nécessaire pour captiver les plus petits.

### Inscriptions au Pigeon Vert

ouvertes pour 2023-2024

#### Mes démarches

- prendre rendez-vous avec l'école et vous munir du livret de famille et du carnet de santé pour votre rendez-vous.
- inscription ensuite en mairie avec un justificatif de domicile

#### Pour les inscriptions en maternelle

l'enfant doit avoir 2 ans au 1<sup>er</sup> septembre 2023  
Rentrées possibles en septembre 2023 ou en janvier 2024  
Matinées d'intégration possibles en juin

tél 02 97 42 94 79  
ec.0560600y@ac-rennes.fr  
<https://pigeonvertma.toutemonecole.fr>



## Un port de mer en eau douce



La construction du barrage en 1970 a développé le tourisme, la navigation de plaisance et l'approvisionnement en eau potable des trois départements (44, 56, 35) à partir de la réserve d'eau créée en amont du barrage qui alimente plus d'un million de consommateurs.

En régulant le niveau du plan d'eau en amont, la navigation de plaisance est devenue une activité touristique majeure sur la Vilaine. Environ 16 000 bateaux passent l'écluse du barrage d'Arzal chaque année depuis le début des années 2000.

Le port est très apprécié par les plaisanciers pour plusieurs raisons :

- ▶ c'est un bon abri pour les bateaux ;
- ▶ c'est un port de préparation à la croisière ;
- ▶ l'eau douce préserve les bateaux (pas d'accroche de coquillages, d'algues) et rince les moteurs ;
- ▶ terre-plein très apprécié pour tout entretien du bateau.

La contrainte pour les plaisanciers est le passage de l'écluse. ●



*Personnel de la Capitainerie.*

## Environnement

La Compagnie des Ports est très impliquée dans la consommation d'eau. Le port étant un gros consommateur, il est préférable d'utiliser de l'eau non potable.

- ▶ La compagnie des ports a donc mis en place des pompes suffisamment puissantes pour alimenter un nettoyeur haute pression. Le plaisancier peut nettoyer son bateau à partir du ponton.
- ▶ La nouvelle aire de carénage mise en service en 2021 a été réalisée dans une optique de préservation de l'environnement. C'est l'eau de la Vilaine qui est récupérée pour la mettre dans le réseau de l'aire de carénage.
- ▶ Le bâtiment de sablage permet de récupérer les déchets toxiques de nettoyage. Le sablage ne se fait plus en extérieur où la matière polluée s'envolait dans la nature. ●



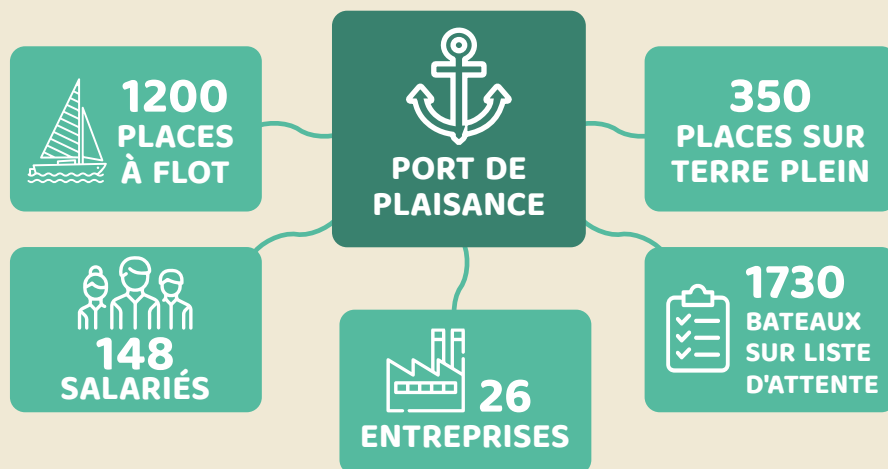
## Zone d'activités

Progressivement, la zone d'activités du Barrage s'est développée et aujourd'hui 26 entreprises y sont installées. Ce sont 130 personnes qui y travaillent sans compter le personnel de la capitainerie.

Le port d'Arzal-Camoël propose tous les services aux plaisanciers pour leur bateau. Le grand nombre d'entreprises spécialisées confère au port une vocation de plateau technique de premier plan pour l'hivernage et la préparation des bateaux pour leur départ en croisière.

Des entreprises proposent également la vente de bateaux.

La plaisance et l'augmentation des touristes a permis le développement des commerces et services : restaurants, croisières sur la Vilaine, base de loisirs, épicerie, laverie. ●



## Concertation avec les acteurs locaux

Le statut de société publique locale de la Compagnie des Ports du Morbihan permet aux collectivités actionnaires d'exercer un contrôle sur la société. L'objectif général est l'unité et la convergence de vues entre les souhaits de la commune à propos du développement de son port de plaisance et l'impulsion d'ensemble voulue par le département à travers le conseil d'administration. Les élus participent au conseil portuaire. ●

Les bateaux sont sur le terre-plein pour les travaux. Les maintenances sont réalisées soit par l'équipe technique du port, soit par un professionnel de la zone portuaire.

Le bateau Yemanja est resté un mois sur le terre-plein, la maintenance a été faite par les membres de l'équipe du port et son propriétaire est très satisfait de leur professionnalisme. ●



## Tourisme

Pour les personnes étrangères à la commune, Arzal est d'abord connu pour son barrage et c'est le premier lieu où les touristes affluent mais également où les Arzalais aiment flâner.

Le passage de l'écluse par les bateaux est un spectacle à voir, c'est parfois très animé. En effet, il n'est pas toujours facile de bien se ranger dans l'écluse.

La promenade sur les pontons est vivement appréciée, la vue des bateaux aux pontons, les espaces verts qui y sont aménagés sont propices à la contemplation. ●



## Un projet d'écluse anti-salinité

L'intrusion d'eau de mer dans le plan d'eau, du fait des éclusages, peut entraîner des élévations de salinité incompatibles avec la production d'eau potable.

Actuellement, le système existant est le batardeau anti-salinité à l'entrée de l'écluse et l'existence d'un dispositif de siphonnage des eaux salées, efficace mais très consommateur d'eau douce. En cas d'étiage sévère, des restrictions d'éclusage peuvent être décidées, pénalisantes pour la navigation.

C'est pourquoi le projet d'une écluse modifiée est en cours.

Le nombre d'éclusages est constant au fil des années, 10 à 11 par jour. Cinq barragistes y travaillent et en saison deux lamaneurs sont employés pour le bon déroulement du passage des bateaux. ●



*Les barragistes dans la tour*

## Les premiers commerçants

Dans les années 70, Marie-Madeleine Le Claire, Joseph Olivier et Thérèse Dréno ont été les premiers commerçants sur le site du Barrage au moment de la construction de l'ouvrage.

Mado avait son bistrot avec sa caravane, Jojo avait la viennoiserie et des glaces dans la sienne et Thérèse proposait sous son parasol des balades sur la Vilaine qu'effectuait Jean, son mari.

On essaie d'imaginer aujourd'hui ces commerçants sur le site en construction !

Il y avait beaucoup de passage avec les gens qui venaient voir l'ouvrage.

Le tourisme progressant, le centre commercial a été construit par la SAGEMOR, et Mado a acheté un local qui sera l'Inflexible, Jean et Thérèse ont acheté le leur pour installer les Vedettes Jaunes.

Au fil du temps, certaines enseignes ont changé mais les commerces sont toujours là. ●







## UN PORT EN MOUVEMENT

Le port d'Arzal-Camoël est toujours en mouvement. Il fourmille de projets !

Après le bâtiment de sablage, l'aire de carénage, c'est le parking devant l'écluse qui a été aménagé. L'hiver, il servira de terre-plein pour les bateaux et l'été, ce sera un parking pour les voitures.

Des bornes connectées ont été installées sur 4 pontons afin de connaître la consommation en électricité et ainsi, si nécessaire, proposer aux plaisanciers de changer leurs usages.

Il faut également entretenir l'existant, et c'est ainsi que 1,5 km de pontons ont été changés sur la saison 2021/2022.

Dans les projets à venir, il y a le réaménagement des espaces verts devant les pontons.

L'agrandissement du terre-plein est à l'étude. Il s'agit de l'agrandir côté nord (côté centre nature) et de trouver une activité de loisir pour occuper le terrain jusqu'au bord de Vilaine. ●

## Optimisation

### PASSEPORT ESCALES :

L'été, le port a 140 places en plus aux pontons grâce au passeport escales. En effet, le plaisancier signale son absence à la capitainerie, sa place est mise à disposition d'un autre bateau. En contre-partie, ce plaisancier parti en croisière bénéficie d'escales gratuites sur la côte atlantique, 150 ports adhèrent à ce réseau passeport escales.

### PASSEPORT ÉCLUSE :

Le plaisancier déclare son intention de passer l'écluse. Mis en place en 2018, cet outil vise à anticiper l'affluence pour chaque horaire d'écluse montante ou descendante et permet d'optimiser les éclusages. C'est la demande des plaisanciers qui fait évoluer le dispositif, en temps réel. Cette application permet de connaître les intentions de passage dans le but de limiter les remontées de chlorures dans la Vilaine. Les barragistes peuvent estimer le temps de l'éclusage au plus juste. ●



### L'APPAC, ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DU PORT D'ARZAL CAMOËL

Celle-ci ne voit pas d'un bon oeil l'extension du port :

- ▶ Il y a une saturation de l'écluse, l'accès à la mer est de plus en plus restreint ;
- ▶ Il y a de plus en plus de bateaux ;
- ▶ La déclaration du passage de l'écluse est difficile à prévoir pour le retour.

Pour l'APPAC, l'accès à la mer n'est pas simple. ●



## École Saint Charles

École privée

► Pour cette année scolaire 2022-2023, l'équipe enseignante a choisi de travailler sur le thème du CORPS. Voici les principales activités réalisées avec les élèves :

► Inventer des paroles, chanter sur ce thème, grâce à l'aide de Mickaël MARCHAND, intervenant en musique.



► Danser, s'exprimer avec son corps, grâce à l'intervention de Peggy BOSC, danseuse et chorégraphe, lors de 4 séances en janvier.



► Protéger, alerter, secourir, grâce à l'association des « P'tits Héros » qui organise des actions permettant l'apprentissage de la prévention et du secourisme à destination des enfants de 3 à 10 ans.

LES P'TITS HÉROS



► Cuisiner sainement, en mélangeant petits et grands pour ces ateliers.



► Pour les CM2, rassurer les enfants sur les changements à venir, en participant à l'animation « Voyage en puberté », proposée par la DDEC (Direction diocésaine de l'enseignement catholique). Elle permet d'aborder la qualité de la relation entre les personnes, les émotions, l'estime de soi et la transmission de la vie.

► Sans oublier toutes les autres activités plus habituelles

► Comme tous les ans, Arc Sud Bretagne organise un dispositif d'interventions sportives en milieu scolaire. Elle entend ainsi offrir aux élèves la possibilité de pratiquer des activités sportives très diverses. Delphine CHEVAL, animatrice sportive et son équipe ont donc proposé, pour chaque classe, 5 séances d'une heure. Les élèves de PS/MS/GS ont fait de l'éveil gymnique, les CP/CE1 ont pu s'initier à l'athlétisme et les CE2/CM1 au tir à l'arc.

► Lors du deuxième trimestre, les élèves de CP/CE se sont rendus à la piscine des Métairies, à Nivillac, pour 9 séances. Les GS ont également pu profiter de 5 séances en juin.



► En avril/mai, les élèves de CM1/CM2 ont pratiqué la voile à la Roche-Bernard. Ils ont bénéficié de 5 séances de 3 heures financées à 90% par Arc Sud Bretagne. Ils ont appris à naviguer sur des catamarans, dans un cadre splendide !

► Vendredi 13 janvier : Célébration de l'Épiphanie

Les élèves se sont rendus à l'église pour l'Épiphanie. Ils ont été accueillis par le Père Yann LAMOUROUX qui leur a expliqué la signification de cette fête catholique.



► En février : Spectacles

La commune de Muzillac, en partenariat avec la communauté de communes Arc Sud Bretagne, propose grâce au dispositif « Entre Cour et Jardin » des spectacles en direction des écoles maternelles et primaires du territoire.



Les 6 classes ont donc assisté à leur deuxième spectacle :

**Jeu 2 février** : Toyo, Compagnie Les colporteurs, pour les PS-MS-GS.

**Mardi 7 février** : Pépé Bernique, Compagnie Les becs verseurs, pour les CP-CE1.

**Jeu 9 février** : Crin blanc, Compagnie Anya, pour les CE2-CM1-CM2.

### ► Vendredi 17 mars : Carnaval

Toutes les conditions étaient réunies pour passer un beau moment : des élèves joliment déguisés, une équipe motivée, du soleil, de la musique, de délicieuses crêpes et la joie de se retrouver ensemble !



### ► Du dimanche 19 au samedi 25 mars : Classe de neige

Les élèves de CM ont pu goûter aux joies de la glisse à Aussois, en Savoie. Une très belle semaine ponctuée par de nombreuses activités : ski, biathlon, sensibilisation aux risques liés aux avalanches, intervention d'un guide nature sur le parc national de la Vanoise, visites du Fort Marie-Christine, du musée de l'Arche d'Oé et de l'église Notre-Dame de l'Assomption.



### ► Vendredi 7 avril : Journée du partage

Lors de cette journée, les élèves ont participé à des ateliers coopératifs et un repas solidaire a été organisé au profit de l'association « Loisirs pluriels », dans le cadre du projet caritatif de l'UGSEL.

Ce centre accueille à parité des enfants de 3 à 13 ans porteurs de handicaps et sans handicap. C'est le seul centre dans le département à le proposer.

Leur mission : donner la chance à tous les enfants handicapés ou non de vivre ensemble des activités diverses et variées et accepter leur différence.

L'argent récolté, lors de ce repas, servira à aider au financement d'activités extérieures au centre comme des séances d'équitation, des cours de piscine, de patinoire (7 € = 1 h de poney / enfant).



### ► Mercredi 3 mai : Formation collective sur le programme ATOLE

Afin de pallier le manque d'attention des élèves, l'équipe enseignante a décidé de prendre le problème à bras le corps et de se lancer dans l'enseignement de l'attention grâce au programme ATOLE. Ce dernier a été développé par Jean-Philippe LACHAUX, neurologue spécialiste des mécanismes de l'attention et de la concentration et auteur de plusieurs livres sur le cerveau et l'attention.

La mise en œuvre de ce programme a démarré l'année dernière et l'équipe a bénéficié d'une journée de formation, le mercredi 3 mai, avec Bénédicte DUBOIS, responsable du Pôle éducation inclusive et de formation CAPPEI de l'IFP des Hauts de France.



### ► En juin : Rencontres sportives avec les écoles catholiques et le collège Sainte-Thérèse du réseau de Muzillac

**PS/MS/GS** : le vendredi 2 juin : Ateliers sportifs organisés le matin au Guerno.

**CP/CE1/CE2** : le vendredi 9 juin : Marche organisée le matin à Arzal.

**CM1/CM2/6ème** : le vendredi 9 juin : Marche le matin et ateliers sportifs l'après-midi à Muzillac.

### ► Mardi 23 juin : Théâtre CM

Comme tous les ans, les élèves de CM ont présenté une pièce de théâtre, intitulée « Le chevalier à l'armure rouillée » à 18h30, au Hang'Art à la Ville au vent à Arzal.

Un grand merci à Christiane BASCOU qui a porté ce projet avec beaucoup d'investissement et de dynamisme et à Isabelle MOREAU-BROCHARD pour son accueil !

### ► Dimanche 2 juillet : Kermesse

Les élèves ont été ravis de présenter leur danse lors de la Kermesse de l'école. Après 2 années entre parenthèses, cette journée fut très attendue et très réussie notamment grâce à l'investissement de nombreux parents et amis bénévoles. Merci à tous ! ●



Pour tout renseignement (inscriptions, manifestations), n'hésitez pas à contacter Elodie RUAUD, la cheffe d'établissement, au 02.97.45.02.38 ou par mail : [eco56.stch.arzal@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco56.stch.arzal@enseignement-catholique.bzh)



## Office de Tourisme Damgan / La Roche-Bernard Tourisme

### Un site internet à votre service

[www.damgan-larochebernard-tourisme.com](http://www.damgan-larochebernard-tourisme.com)

Retrouvez l'agenda des manifestations et sorties nature locales, les horaires des marées pour vos sessions de pêche à pied ou de plage en famille, et la météo en direct grâce à nos webcams installées sur la grande plage et le port de Pénerf à Damgan, La Roche-Bernard et le barrage d'Arzal...

### Découvrez nos pépites locales grâce à notre newsletter

Sur notre site internet, abonnez-vous à notre newsletter mensuelle et recevez des idées de découvertes nature, gourmandes, artisanales au plus près de chez vous.

### Suivez-nous sur nos réseaux sociaux

Vous aussi, partagez vos plus belles photos, faites-nous part de vos expériences sur le territoire avec le **#letonnanterespiration**.



### Nos éditions gratuites disponibles dans nos 3 bureaux.

- Notre magazine de destination ;
- Le Guide Festivités été – Agenda des animations sur notre territoire de juillet à septembre.

Editions également téléchargeables sur :

[www.damgan-laroche-bernard-tourisme.com](http://www.damgan-laroche-bernard-tourisme.com)

Rubrique Infos pratiques/Nos brochures.

### Découvrir le patrimoine hors des sentiers battus

L'Office de Tourisme vous propose tout l'été de partir à la découverte de nos communes classées et autres trésors du patrimoine, au travers de visites insolites. Suivez notre guide, Cécile, seul, entre amis ou en famille et devenez acteur de votre visite.

Tarifs : Adulte : 5 €. Enfant de 8 à 16 ans : 3 €  
Programme auprès de l'Office du Tourisme et sur [www.tourisme-damgan-larochebernard-tourisme.com](http://www.tourisme-damgan-larochebernard-tourisme.com)



### Exposition de poteries traditionnelles à découvrir au Musée de La Vilaine maritime La Roche-Bernard

Du 20 juin au 17 septembre :  
Tous les jours 10h30-12h30 / 14h30-18h30

Tarifs : adulte 3 € / enfant 1.60 €

Rassemblés par le collectionneur Denis Danilo, découvrez plus de 120 objets produits entre le 18<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> siècle dans les ateliers d'Herbignac, Malansac et Saint-Jean-la-Poterie : poteries du quotidien qui témoignent de techniques de fabrication artisanale depuis longtemps abandonnées, mais aussi d'un mode de vie rural qui a peu à peu disparu.



### L'Office de Tourisme a lancé sa boutique !

L'Office de Tourisme communautaire a installé une boutique dans ses 3 bureaux de Damgan, La Roche-Bernard et Muzillac, dans laquelle vous trouverez une large gamme d'idées cadeaux pour toute la famille.

Vous y trouverez notamment des illustrations des incontournables de la destination sous forme de cartes postales, affiches et autres magnets. Des créations originales et uniques réalisées en exclusivité pour l'Office entre autres par un artiste local Jean-Jacques Gaudichon alias Degast' installé sur Pénerf.

L'Office commercialise également différents produits logotés SNSM et Compagnie des Ports, tous deux partenaires de l'Office.

Les gourmandises sucrées et salées des producteurs du territoire sont aussi mises à l'honneur (miels de la rivière de Pénerf, tisanes bio de Muzillac, tartinables de Saint-Dolay...). L'Office souhaite offrir ainsi une visibilité supplémentaire à ces producteurs locaux qui proposent par ailleurs des visites de leurs exploitations.

L'Office propose enfin un choix de livres (recettes de cuisine régionales, contes de Bretagne pour enfants, ouvrages d'historiens locaux).

L'aménagement mobilier de la boutique a été réalisé par Tual Agencement, société basée à Muzillac.

La boutique est ouverte aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme. ●



## Arc Sud Bretagne, des services de proximité à Muzillac

### Un guichet unique pour faciliter vos démarches administratives

« Santé, famille, retraite, insertion, emploi, logement », chaque citoyen peut accéder en un lieu unique aux services publics et être accueilli pour y effectuer ses démarches du quotidien en ligne.

Né de la volonté des élus de développer une offre de services de proximité, le bâtiment Arc Sud Bretagne abrite un ensemble de services et de partenaires : Le 1<sup>er</sup> étage regroupe une partie des services de la Communauté de Communes, tandis que le rez-de-chaussée est dédié à l'accueil du public où différents accompagnements vous sont proposés :

#### FRANCE SERVICES

L'accueil France Services vous propose, **sur rendez-vous uniquement**, une aide, une écoute et un accompagnement de premier niveau dans les démarches administratives en lien avec 8 opérateurs nationaux : la CPAM, la CARSAT, la MSA, la CAF, les Finances publiques, la Justice, le Ministère de l'intérieur et Pôle Emploi.

#### PERMANENCES DE PARTENAIRES

En complément de France Services, un grand nombre de partenaires et plusieurs services du Département assurent des permanences régulières dans les locaux. Ils vous recevront sur **rendez-vous à prendre directement auprès de chaque organisme**, soit par téléphone, soit sur leur site internet.

### L'ESPACE PUBLIC NUMERIQUE (EPN)

Il est destiné à accompagner tous les publics aux usages numériques. Vous pouvez y réaliser vos démarches et recherches en toute autonomie en utilisant les matériels mis à votre disposition. Si besoin, un animateur est présent pour vous accompagner. Par ailleurs, des ateliers collectifs, portant sur des thématiques précises sont régulièrement organisés.

L'accueil mutualisé de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, de France Services et des différentes permanences permet de répondre à toutes les interrogations. ●

Il est ouvert au public le lundi de 9H à 12H et du mardi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H

Tél. **02 97 41 46 26** / Mail. **contact@arcsudbretagne.fr**



### Des services de proximité



## Stop au dépôt sauvage au pied des bornes, protégeons notre environnement !

### Pour la santé de tous, la salubrité et le respect de l'environnement, luttons contre les incivilités !

Tout déchet déposé à un endroit non conforme constitue une infraction : l'abandon de déchets sur la voie publique est interdit et les contrevenants sont passibles d'une contravention de 3<sup>ème</sup> classe.

Les déchets en sacs au pied de bacs de collecte des ordures ménagères sont également interdits.

Un doute sur le jour de collecte ? Le calendrier est à retrouver sur le site internet de la communauté de communes ([www.arcsudbretagne.fr](http://www.arcsudbretagne.fr))

Chacun est appelé au respect des consignes pour l'utilisation des points d'apport volontaire :

- Conteneur « verres » : Les déchets en verre déposés (pots, bocaux et bouteilles) doivent être vidés, en vrac et sans sac. Il est inutile de laver le verre avant de le jeter.
- Conteneur « emballages recyclables et papiers » : Les déchets doivent être déposés un à un, en vrac et sans sac. Les papiers doivent être non souillés et non mouillés. Il est inutile de laver les emballages avant de les jeter.
- Conteneur « ordures ménagères » : ils doivent impérativement être jetés dans des sacs fermés. C'est la condition pour éviter les mauvaises odeurs. Le volume des sacs ne doit pas excéder 30 litres. ●



Prendre le temps de bien gérer ses déchets vaut mieux que prendre une amende !

Le dépôt sauvage est un acte répréhensible selon les articles R632-1, R635-8 du code Pénal

Jusqu'à 1500 € d'amende et confiscation du véhicule

Information consignes de tri, collectes et déchetteries :  
02 99 91 40 90 - environnement@arcsudbretagne.fr  
[www.arcsudbretagne.fr](http://www.arcsudbretagne.fr)



## Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement auprès des familles et des assistantes maternelles, professionnelles de l'accueil individuel.

Les assistantes maternelles en activité participent activement aux diverses actions du Relais, notamment :

- Les matinées pour les tout-petits : jeux libres, motricité, éveil musical, séance Snoezelen, danse, matinée festive, etc.
- Les soirées d'analyse de pratiques.
- Les formations en journée continue : jeu libre et aménagement de l'espace, premiers secours, prévention et gestion des troubles alimentaires.

Sur ce trimestre, l'association Pôle Ressources Handicap est venue à la rencontre des assistantes maternelles pour échanger sur l'inclusion de l'enfant en situation de handicap ou de maladie chronique, informer sur l'accompagnement de l'association et faire découvrir des malles de prêts.



### Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Le LAEP la « P'tite Pause » est ouvert le vendredi matin de 9h15 à 11h15 (hors vacances scolaires) à Vacances à la carte Muzillac.

Ce temps permet aux parents de se rencontrer et d'échanger et permet aux enfants d'expérimenter un temps de jeu avec d'autres enfants en présence de leur accompagnant. Ce service est très fréquenté, apprécié des nombreuses nouvelles familles. ●



## Préparez votre venue à la déchetterie

- Pour gagner du temps, organisez le chargement de votre véhicule par type de déchet,
- Le volume autorisé de dépôt hebdomadaire est de 2m<sup>3</sup> maximum par foyer et par matériau,
- L'accès est interdit aux véhicules poids-lourds, agricoles et aux véhicules de largeur carrossable supérieure ou égale à 2,5 mètres de haut ou de PTAC supérieur à 3,5 tonnes,
- Les usagers doivent décharger eux-mêmes leurs déchets et laisser le quai propre après déchargement,
- Les déchets ménagers spéciaux (solvants liquides, produits comburants, ...) doivent être correctement conditionnés et étiquetés avec le nom du produit. ●

Du 1<sup>er</sup> Avril au 30 septembre

| Été      | Déchetteries          |                       |                       |                       | Plateformes de déchets verts |                       |
|----------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------------|-----------------------|
|          | Muzillac              | Nivillac              | Le Guerno             | Péaule                | Muzillac                     | Damgan                |
| Lundi    | 9h-12h30<br>13h30-18h | fermé                 | fermé                 | fermé                 | 9h-12h30<br>13h30-18h        | fermé                 |
| Mardi    | fermé                 | 8h-12h30<br>13h30-17h | 9h-12h30<br>13h30-18h | fermé                 | fermé                        | 9h-12h30<br>13h30-18h |
| Mercredi | 9h-12h30<br>13h30-18h | 8h-12h30<br>13h30-17h | fermé                 | 9h-12h30<br>13h30-18h | 9h-12h30<br>13h30-18h        | fermé                 |
| Jeudi    | 9h-12h30<br>13h30-18h | fermé                 | 9h-12h30<br>13h30-18h | fermé                 | 9h-12h30<br>13h30-18h        | fermé                 |
| Vendredi | 9h-12h30<br>13h30-18h | 8h-12h30<br>13h30-17h | fermé                 | fermé                 | 9h-12h30<br>13h30-18h        | 9h-12h30<br>13h30-18h |
| Samedi   | 9h-12h30<br>13h30-18h | 8h-12h30<br>13h30-17h | 9h-12h30<br>13h30-18h | 9h-12h30<br>13h30-18h | 9h-12h30<br>13h30-18h        | 9h-12h30<br>13h30-18h |



La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne est engagée dans le Contrat Local de Santé (CLS) avec ses partenaires de l'Est du Morbihan.

Les usagers du territoire ont largement participé à la concertation en répondant au questionnaire de santé dont voici quelques résultats :

### L'offre de soin

Nombre de praticiens pour 10 000 habitants.



**10** médecins généralistes  
contre 9,6 dans le Morbihan,  
9,3 en Bretagne  
et 8,4 en France



**5** dentistes  
contre 5,7 dans le Morbihan,  
5,6 en Bretagne  
et 5,4 en France



**35,6** orthophonistes  
contre 39,8 dans le Morbihan,  
36,2 en Bretagne  
et 31,7 en France



**1,4** sages-femmes  
contre 2,5 dans le Morbihan,  
2,5 en Bretagne  
et 2,3 en France



**14,9** infirmiers libéraux  
contre 21,2 dans le Morbihan,  
17,8 en Bretagne  
et 15,4 en France

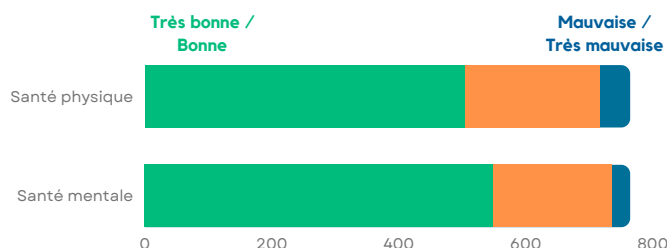


**12,8** masseurs kinésithérapeute  
contre 13,3 dans le Morbihan,  
12 en Bretagne  
et 11,6 en France

## Résultats de l'enquête

Environ 7 répondants sur 10 s'estiment en très bonne ou bonne santé physique ou mentale. 6% se considèrent en mauvaise, voire très mauvaise santé physique et 4% en mauvaise, voire très mauvaise santé mentale.

Votre santé est :



### Difficultés d'accès aux soins



**8 pers. sur 10**  
ont déjà des difficultés  
pour obtenir un  
rendez-vous médical

ET



**3 pers. sur 5**  
ont déjà renoncé  
à des soins

Mais avec quels professionnels en particulier ?

(données échelle Est Morbihan)



**3%** n'ont pas de  
médecin traitant  
(contre 12,1% en France)

Si vous avez des freins pour  
accéder aux soins, ils sont :



"Les prises de rdv sur internet sont difficiles. C'est compliqué de voir des spécialistes comme le dentiste." 34 ans, Muzillac

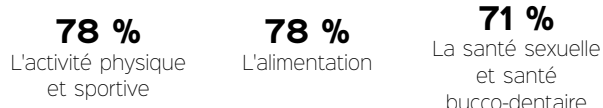
"Les questions climatiques m'angoissent, j'ai peur pour mes enfants." 33 ans, La Roche-Bernard

Je demande [...] d'être moins stressée ! Je me sens fatiguée et anxieuse. 34 ans, Muzillac

La santé mentale :  
une priorité à l'échelle  
Est Morbihan

### Habitudes et attentes en matière de santé

Thèmes pour lesquels vous êtes suffisamment informé :



Thèmes pour lesquels vous n'êtes pas suffisamment informé mais qui vous intéressent :



Quelles formes pour des actions santé ?

Conférences, lieux d'échanges, campagnes d'informations, projets citoyens et ateliers pratiques.



Près d'un tiers des répondants affirme que la crise sanitaire a eu un impact sur sa santé.

Les 5 priorités pour le territoire sont :

- > l'accès aux professionnels de santé
- > l'accès à des activités physiques et sportives adaptées
- > le vieillissement de la population
- > la santé environnement
- > l'alimentation



## 23<sup>e</sup> édition de Festiv'Arz le mardi 15 août 2023

Après une édition de relance en 2022 qui fut un succès, l'Alliance des associations d'Arzal, regroupement de 20 associations arzalaises, repart pour une 23<sup>ème</sup> édition le mardi 15 Août 2023.

Toujours dans une ambiance conviviale grâce à plus de 350 bénévoles, cette édition, fera comme le veut l'origine de la fête, la part belle aux traditions bretonnes (jeux, danses, musiques, gourmandises...) avec une attention particulière aux enfants. Eh oui, cette année, comme on nous l'avait demandé dans l'enquête réalisée en 2021, nous avons choisi un spectacle jeune public (à partir de 6 ans) de haute qualité : « **Les Chocottes** » par le groupe Carré Manchot. Le spectacle propose des chansons drôles, puisées cependant dans un univers quelque peu effrayant. Venez nombreux petits et grands, pour rigoler, chanter et danser !

### POUR LE RESTE DES FESTIVITÉS, LE PROGRAMME EST LE SUIVANT :

#### Ouverture du site à 11h

##### ► Restauration :

- **Midi** : Kir+potée arzalaise+far breton, galettes, saucisses/frites
- **Soir (dès 19h)** : Moules/frites, grillades...
- **Toute la journée** : Crêpes et produits bretons

##### ► Animations de la journée :

En déambulation sur le site :

- **Sérot / Janvier et la Groove Cie**  
*La fanfare à danser qui ré-anime la rue ! (couple de sonneurs accompagné de cuivres et percussions)*
- **Bagad Alan Barvek**  
*Tantat Bras et les danseurs et danseuses*



Sports athlétiques bretons et jeux de force

#### Pour les enfants :

Bille de Bouez : Cabaret Cyclette et jeux en bois

- **À partir de 16h** : spectacle jeune public "Les Chocottes" par le groupe Carré Manchot. À ne pas rater !
- **À partir de 18h** : Initiation à la danse par Ronan Le Gouriérec et son spectacle Little Big Noz : un spectacle à danser pour les parents accompagnés par leurs enfants. Muni d'un saxophone baryton à simple carburation circulaire, Ronan va les faire danser.

#### ► À partir de 20h : Fest-Noz avec

- **Carré Manchot**, musique traditionnelle bretonne.



- **Talec/Noguet Quartet** : "Une musique vivante et énergique pour les pieds, mais aussi douce et délicate pour les oreilles. Que le fest-noz soit un bal pour tout le monde, que l'on danse ou pas."



- **Beat Bouet Trio** : Trois garçons pour un son à la frontière entre la musique bretonne à danser et le hip-hop



- **Feu d'artifice** par Bretagne Pyro

#### TARIF :

5 € (journée + soirée)  
Gratuit pour les - de 14 ans

**Renseignements** : 07 82 70 75 08

ou 06 16 66 68 95

Mail : [alliancearzal@sfr.fr](mailto:alliancearzal@sfr.fr) ●

**Vous pouvez encore être bénévole en laissant un message au**

**06 16 66 68 95** - Jo Ellul  
ou sur : [alliancearzal@sfr.fr](mailto:alliancearzal@sfr.fr)





### The Rebels 56

L'association « THE REBELS'56 » propose, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, de promouvoir l'apprentissage et la pratique de la danse country sur des musiques diverses et variées et des chorégraphies adaptées à celles-ci.

Toujours dans un esprit de partage.

Le 18 mars 2023 a eu lieu notre bal annuel qui a réuni pas moins d'une vingtaine de clubs venant du Morbihan, de la Charente, du Finistère, d'Ille & Vilaine, de la Région nantaise.

Une belle réussite pour notre association qui comptabilise à ce jour 36 adhérents.

**Trois cours par semaine**, animés par Brigitte Chevalier, sont proposés au Complexe Michel Le Chesne.

#### Les mercredis soirs :

- ▶ 20h à 21h pour les novices
- ▶ 21h à 22h pour les intermédiaires.

#### Les jeudis soirs :

- ▶ 20h30 à 21h30 pour les débutants.

**TARIF ANNUEL** : 45 € pour un cours et 50 € pour 2 cours.

**TARIF ENFANT** : 25 € pour les moins de 12 ans.

**TARIF COUPLE** : une déduction de 5 € est pratiquée sur l'ensemble des cotisations. ●



**Pour tout contact** : Marie-Thérèse Triquenaux

Tél. **07 77 60 69 90**

Mail : [arzaltherebels56@gmail.com](mailto:arzaltherebels56@gmail.com)



### Association K-pop dance

La k-pop dance est un style de danse provenant de la Corée du sud.

Un mélange de danse de rue et de hip-hop qui englobe le chant, la danse, l'expression

scénique, les postures et utilise tous les genres de musique coréenne allant des ballades au rap en passant par le rock et la pop.

L'association Cherry dance propose des cours de K-pop dance aux enfants à partir de 7 ans, adolescents et adultes à l'année ou en atelier.

Durant l'année, nous proposons aux adhérents 2 sorties culturelles sur le thème de la k-pop et la Corée du sud.

**Célia, notre professeure de K-pop, assure, l'encadrement des cours au 7 rue du stade, à l'ancienne école, salle 2, les :**

#### Mercredi soir

- ▶ de 18h30 à 19h30
- ▶ de 19h30 à 20h30

#### Samedi matin

- ▶ de 10h30 à 12h00

**Pendant les vacances scolaires d'été, les ateliers sont prévus sur réservation le :**

- ▶ Mercredi 12 juillet de 10h30 à 12h00
- ▶ Mercredi 19 juillet de 10h30 à 12h00
- ▶ Mercredi 26 juillet de 10h30 à 12h00

Tarif : 10€ l'atelier.

Nous remercions la Mairie d'Arzal qui nous prête la salle 2 de l'ancienne école pour les cours et ateliers.

Nous remercions les membres du conseil d'administration de l'Alliance de nous avoir permis de rejoindre l'Alliance des associations. ●



**Contact** : Nidyae Aïssa - Présidente / Tél. **06 71 46 64 68**

Mail : [cherry.dance@orange.fr](mailto:cherry.dance@orange.fr)

Facebook : Cherry dance / Instagram : cherrydance.asso

Tarif : 222 € l'année, payable en 6 fois.



## Avant Garde Yoga

Le Yoga, temps pour soi, temps de bien-être, alternance d'exercices ou de postures, relaxation avec respiration contrôlée.

Les cours ont lieu au complexe Michel Le Chesne :

- ▶ Lundi matin de 10h à 11h30
- ▶ Lundi après-midi de 15h à 16h30  
(sauf pendant les vacances scolaires).

Les personnes qui souhaitent découvrir le Yoga peuvent participer à 2 séances gratuites.

Le bureau de l'association vous donne rendez-vous au forum des associations d'Arzal qui aura lieu le samedi 2 septembre 2023.

*Les bienfaits du Yoga sont innombrables.*

*Les exercices et postures sont à la portée de toutes et tous. ●*

**Pour tous renseignements :**

Marie Paule Le Claire - **06 19 49 93 21**

Éliane Rioche - **06 88 64 28 47**

## Les Cyclos / Marcheurs d'Arzal

Le club est constitué de 4 sections :  
vélo route - vélo détente - VTT - marche



### ▶ Marche

Chaque lundi (hors vacances scolaires), les marcheurs se retrouvent à 13 h 30 au complexe Michel Le Chesne pour un départ direct ou en covoiturage vers d'agréables circuits extérieurs à la commune, comme Damgan, Herbignac, Noyal, Suscinio... Sentiers qui sont préalablement reconnus par les organisateurs. Il est possible également de venir occasionnellement pour la rando du jour moyennant une participation de 2 €.

La découverte de la nature s'offre aux marcheurs tout au long de ces randonnées sur des parcours allant de 8 à 10 km.

La saison s'est terminée par une sortie à Bréca, à Saint-Lyphard, avec au programme une randonnée, un pique-nique et des balades en calèche et chaland.

### Renseignements :

Annick Rousselle - **06 12 07 51 42**

Véronique Baeteman - **06 52 30 85 60**

### ▶ Vélo

Les sorties des cyclos sur route ont lieu le dimanche matin et le mercredi matin dans la bonne ambiance. Les sorties vélo détente ont lieu le dimanche matin à 9 h 30 sur un parcours qui va de 10 à 30 km. C'est tout doux, c'est de la détente !



### Renseignements et inscriptions :

Le président : Gilles Lenoury - **06 34 22 65 85**

Le vice-président : Jean Rousselle - **06 26 94 54 26**

### ▶ VTT

Ce petit groupe cherche des adhérents pour étoffer cette section et les accompagner dans leurs sorties VTT. ●

### Renseignements et inscriptions :

Bernard Peneau - **06 75 24 32 10**

ou Jacques Tobie - **06 30 57 18 26**





## AGA Foot Arzal

L'Avant Garde d'Arzal Foot, a connu une saison 2022/2023 de grande réussite pour ses deux équipes seniors et ses équipes jeunes.



Tout d'abord, les équipes seniors ont réalisé de belles performances, l'équipe B aura su jouer les gros bras dans son championnat de division 3 et l'équipe première aura atteint son objectif de l'année en assurant le maintien en D1.

De plus, le club peut se féliciter des résultats exceptionnels de ses équipes jeunes. Les joueurs et joueuses ont montré une progression constante tout au long de la saison, avec des résultats très encourageants pour l'avenir du club. C'est une fierté pour tous les membres de voir la relève du club assurer de bonnes performances et progresser en continu.

Cette réussite de l'Avant Garde d'Arzal est présente par le travail, tout au long de l'année, de ses bénévoles pour faire fonctionner le club et soutenir ses équipes. Sans eux, rien de tout cela ne serait possible et leur engagement mérite d'être reconnu. Que ce soit dans la formation, l'accompagnement ou encore la participation aux événements associatifs, c'est une fierté de pouvoir regrouper des personnes aussi engagées pour une association.

Nous remercions aussi les membres de la commune et de celles alentour qui ont su se mobiliser lors de nos manifestations telles que la belote ou encore le Rock & Beer en collaboration avec le club de basket et nous vous invitons tous à continuer cette mobilisation en prenant part à notre traditionnel vide-grenier estival prévu le 30 juillet !

Le club envisage de poursuivre sa dynamique positive pour les saisons à venir en maintenant un niveau d'engagement élevé et en travaillant sans relâche pour atteindre ses objectifs.

Toutefois, pour continuer à évoluer et à améliorer ses performances, il est essentiel que de nouveaux membres rejoignent le club. En particulier, le rôle crucial des arbitres ne peut être sous-estimé. Ils occupent une place essentielle dans la pratique de notre sport et leur contribution est indispensable

pour assurer un jeu équitable et respectueux des règles. C'est pourquoi le club lance une recherche active pour recruter de nouveaux arbitres, quel que soit leur profil. Nous vous invitons donc à nous contacter pour en savoir plus sur ce sujet et envisager de nous rejoindre. ●



**Vous pouvez retrouver l'ensemble de l'actualité du club et nos contacts sur :**

Facebook : Aga Foot ou Instagram : avant\_garde\_arzal



## AGA Basket-ball

Les 57 licenciés et les 6 équipes ont poursuivi la saison sportive 2022/2023 dans la joie et la bonne humeur.

Les entraînements et les matchs ont pu se dérouler pour le plaisir de tous. Voici les résultats des équipes pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023 :

- ▶ Les équipes mixtes U9 et U11-1 ont eu des victoires et défaites partagées, encourageantes !
- ▶ Grâce à un bon début de championnat et leur classement, les équipes U11-2 et U13 ont pu monter en D2 pour la deuxième partie du championnat !
- ▶ Les équipes loisirs féminine et masculine ont eu quelques rencontres et ont maintenu leurs entraînements chaque mercredi.

En parallèle, l'association a maintenu ses activités annexes. La soirée Rock and Beer, coorganisée avec l'AGA Football, a eu lieu le 3 Mars 2023. Un tournoi pour les catégories U11 mixte et U13 fille s'est déroulé le 29 Avril 2023. Les bénévoles de l'association seront également présents pour l'événement du Festiv'Arz le 15 Août 2023.

**LA SAISON 2023/2024 SE PRÉPARE :** Les entraînements qui sont assurés par un éducateur sportif spécialisé en basket, auront lieu les mardis soirs après l'école entre 16h30 et 19h30 pour les U9, U11 et U13, les mercredis soirs pour les loisirs à partir de 20h. Un créneau est également disponible le vendredi à partir de 19h pour les autres catégories. Les matchs de championnat auront toujours lieu le samedi.

**IMPORTANT :** Nous recrutons des joueurs de toutes catégories ainsi que des membres du bureau (poste de secrétaire et autres) et des bénévoles pour le coaching et les événements organisés par le club. N'hésitez pas à nous contacter.



Nous serons bien sûr présents au forum des associations pour vous rencontrer.

Un grand merci à tous les licenciés et bénévoles, pour leur présence tout au long de l'année !



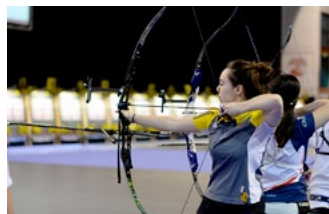
Les actualités de l'association (événements, résultats des matchs) sont relayées sur le compte Facebook Basket AGA Arzal et Instagram aga\_basketarzal, n'hésitez pas à y adhérer. ●

**Pour tous renseignements et informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter** par mail [agabasket56190@gmail.com](mailto:agabasket56190@gmail.com) ou directement auprès des membres du bureau.

## Découvrez le Tir à l'Arc

Au cinéma, à la télévision, en vacances, le tir à l'arc est partout !

Le tir à l'arc véhicule des images, des idées et des valeurs fortes.



Sport santé, accessible aux adultes comme aux enfants, le plaisir de tirer une flèche au centre de la cible se conjugue de mille façons ! Au masculin, comme au féminin.

Voici 6 bonnes raisons de faire du tir à l'arc... :

- ▶ **1 - Un sport accessible à tous**, le tir à l'arc est un sport de précision, pour le loisir comme pour la compétition ;
- ▶ **2 - Un sport qui permet de progresser vite**, du tir à 7 m en initiation et jusqu'à 70 m en quelques mois ;
- ▶ **3 - Un sport qui fait gagner en confiance**, sport de concentration, il aide à mieux se connaître, à mieux gérer ses émotions, il fait gagner de la confiance en soi ;

- ▶ **4 - Un sport bon pour le corps et l'esprit**, sport complet, il fait travailler l'ensemble du corps et améliore la coordination des mouvements ;

- ▶ **5 - Un grand choix d'activités**, sport individuel, il se pratique aussi en équipe, en tir à la cible ou en tir de parcours ;

- ▶ **6 - Un sport qui se pratique toute l'année**, en extérieur le printemps et l'été et en salle l'automne et l'hiver.

En rejoignant un club, la sécurité est garantie pour tous.

Venez rejoindre les « Archers d'Vilaine » le club de tir à l'arc d'Arzal affilié à la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc). ●



### Renseignements :

Gilles PENOUTY 06 99 78 55 36 ou 02 97 45 00 24  
[gilles.penouty@orange.fr](mailto:gilles.penouty@orange.fr)

Site web : <https://archers-dvilaine-arzal.clubeo.com/>



### Théâtre

L'association théâtrale « Ar Z'allumés » est composée cette année de 46 comédiens de 7 à 77 ans.

Ar Z'allumés vous propose des ateliers de théâtre et l'aboutissement d'un spectacle intergénérationnel.

**La troupe vous présentera les 31 mai, 1 et 2 juin 2024 son spectacle « Drôle de planète ».**

Enfants et adultes répètent sur différents créneaux dans la salle de l'ancienne école :

#### ► LE LUNDI SOIR

- À 18h30 pour les collégiens 1
- À 19h30 pour les adultes

#### ► LE MARDI SOIR

- À 17h30 pour les primaires 1

#### ► LE VENDREDI SOIR

- À 17h30 pour les primaires 2
- À 18h30 pour les ados

Les ateliers et les répétitions animés par une comédienne professionnelle vous proposent d'explorer de façon ludique, l'espace, la voix, l'écoute, la concentration, l'imagination et le partage.

À la période estivale, vous pourrez également vous inscrire à des ateliers de théâtre d'improvisation programmés en plus à La Ville au vent. N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page [Facebook](#) pour les informations et actualités.

Tarif : 120 € réglables en plusieurs fois. ●

Présidente : Mathilde Brière - **06 81 85 35 01**

Metteure en scène : Isabelle Moreau - **06 73 46 11 69**

Notre mail : [arzallumes@gmail.com](mailto:arzallumes@gmail.com)



### Association Gymnastique Volontaire d'Arzal

(A.G.V.A.)



L'année sportive s'achève, l'association a terminé la saison par une soirée Chants de Marins avec l'association Voix d'Eau de Férel le samedi 3 juin. Les cours recommenceront en septembre.

**Voici les différents cours proposés :**

#### GYM

- Lundi soir 19h30-21h00 : gym tonique avec ½ h de stretching
- Mercredi matin 8h45-9h45 : gym douce
- Mercredi matin 9h45-10h45 : éveil corporel 3/5 ans
- Mercredi soir 18h30-19h30 : gym tonique
- Vendredi matin 9h00-10h00 : gym.

#### PILATES

- Jeudi 18h-19h00 ou 19h00-20h00
- Vendredi 10h00-11h00.

#### MULTISPORTS / RENFORCEMENT MUSCULAIRE

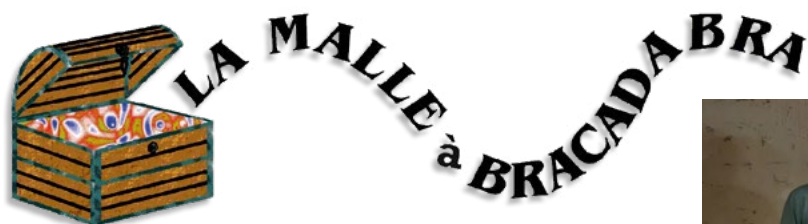
- Lundi soir 20h00-21h30 : multisports adultes avec ½ h de renforcement musculaire
- Vendredi 16h45-17h45 : multisports enfants 5-7 ans
- Vendredi 17h45-18h45 : multisports enfants 8-11 ans.

Les personnes qui souhaitent mieux connaître les différentes activités peuvent participer gratuitement à un cours en début d'année.

En attendant, bonnes vacances sportives à tous ! ●

**Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :**

Céline MAILLARD - Présidente au **02 97 45 00 32** (après 18h30).



Notre association a pour but de créer du lien social et des partenariats, de développer la culture en milieu rural grâce à diverses activités artistiques et créatives dans le respect de notre environnement. Développons ensemble, grands et petits nos compétences pour un monde meilleur.

### PROGRAMME ÉTÉ 2023 :

Merci de réserver vos activités au 06 73 46 11 69, l'association se réserve le droit d'annuler en cas de manque d'inscriptions.

Les ateliers et spectacles se déroulent à La Ville au Vent à Arzal.

**Samedi 1<sup>er</sup> juillet à 20h**, spectacle "Singing in the green" 5 €. Partons à la découverte surprenante de la musique des plantes, création Cie du bouffon à 5 pattes et Toucher harmonie.

**Mardi 4 juillet à 18h**, atelier peinture sur galet tout âge 10€, animé par Sarah Brochard.

**Mardi 11 juillet à 18h**, atelier théâtre d'impro enfants 8-11 ans 10€, animé par Sarah Brochard.

**Mardi 1<sup>er</sup> août à 18h**, atelier peinture sur galet tout âge 10 €, animé par Sarah Brochard.

**Mardi 8 août à 18h**, atelier théâtre d'impro enfants 8-11 ans 10 €, animé par Sarah Brochard.

**Mardi 22 août à 18h**, atelier trapilho ados adultes à partir de 12 ans 10 €, animé par Sarah Brochard, confection de laine recyclée à partir de t-shirts.

**Mardi 22 août à 20h**, atelier théâtre d'impro ados adultes à 10 €. Venez essayer et y prendre goût, animé par Isa Moreau, Cie du bouffon à 5 pattes.

**Vendredi 25 août à 20h**, spectacle théâtre d'impro à 5 € les crieurs de boucan.



**Samedi 2 septembre à 20h**, voyage sonore et méditatif 10 €. Détente absolue grâce à la magie des sons, concocté par Christophe Beaulieu.

**Dimanche 3 septembre à 17h**, spectacle "Singing in the green" 5 €. Partons à la découverte surprenante de la musique des plantes, création Cie du bouffon à 5 pattes et Toucher harmonie.

Atelier danse intuitive animé par Vanessa cœur de korrigan (date à préciser).



### ATELIER TAÏ-CHI ET DO IN

Avec Valérie Couronné, Shiatsu du dragon rouge, le mardi à l'ancienne école : Do in de 11 à 12h et Taï chi à 19h30. 5€ la séance.

### BILAN

En plus des participants aux activités habituelles, nous remercions toutes les personnes qui ont participé à notre spectacle de Noël gratuit et au marché de Noël, ainsi que les nombreux visiteurs de notre vide-atelier et tous les participants aux ateliers de danse intuitive. ●

#### Bureau :

Fabienne Aglat : Présidente  
Sylvie Bodinier : Secrétaire  
Marc Schmutz : Trésorier

Renseignements et inscriptions au **06 73 46 11 69**  
mail : [lamalleabracadabra@orange.fr](mailto:lamalleabracadabra@orange.fr)

**N'hésitez pas à consulter notre page**  [La Malle à Bracadabra](https://www.facebook.com/LaMalleàBracadabra)



## Idées' Arz

Notre assemblée générale a eu lieu le 10 février dernier : présentation du bilan de nos activités « réduites » 2022 et du bilan financier - élection du bureau - diaporama de photos et apéritif dînatoire.

- **Pièce de théâtre** avec la troupe d'AMBON les 25 et 26 mars. « Pauvres Pêcheurs » d'Anny Lesculier. Beau succès. 220 entrées.
- **Cours de danse** le mardi soir tous les 15 jours, assurés par Claudine Dumont-Dréan. Cette année, nous sommes une quarantaine de participants dans la joie et la bonne humeur ! ●



### Activités à venir :

- **Le 10 septembre** aura lieu notre habituel vide grenier dans le bourg d'Arzal. Les inscriptions se font auprès de Pierre Faroux - **06 45 72 88 08** et Véronique Baeteman - **06 52 30 85 60**.
- **Un fest deiz** est prévu le 3 décembre dans le cadre du Téléthon.

## Club de l'amitié



Le Club de l'Amitié a très bien poursuivi ses activités dans la bonne humeur. Le concours de belote a rassemblé 80 équipes (nous avons refusé des entrées). Les après-midis du 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi sont toujours très appréciés, environ 50 personnes : jeux, marche, pétanque. Les gens se réunissent pour échanger, surtout les personnes seules.

Nous avons terminé ce semestre par une sortie le 27/06/2023, une journée à Saint-Caradec pour voir les spectacles de Marie Guerzaille, suivi d'un repas et d'une balade en petit train.

Puis a suivi, notre pique-nique le 28/06/2023.

La reprise se fera le 2<sup>ème</sup> mercredi de septembre, soit le 13 septembre 2023

Nous partagerons le repas de Noël à la Porte du Golfe le 10 novembre.

Un concours de belote sera organisé le 19 novembre 2023.

Notre Club compte 155 adhérents, toujours en augmentation.

Toute personne intéressée peut s'inscrire. ●

### Contacts :

Président : Jean Tabart **02 97 45 01 68** ou **06 85 98 82 98**

Vice-Présidente : Marie-Odile Le Ray **06 31 32 27 53**

Vice-Président : Patrice Robert **06 75 65 56 00**

Trésorier : Pierre Faroux **06 15 97 48 58**

## Amicale du Pigeon Vert

Bravo aux 153 participants du Poiss'oeuf qui a eu lieu le 2 avril dernier.

Ils ont réussi à sauver les oeufs du Poiss'oeuf ! Ce fut une belle aventure partagée avec les familles, en espérant que les lapins ne reviennent pas faire d'autres bêtises.... Grâce à cette participation, l'école du Pigeon vert a récolté 458 € ; Merci encore. ●



## Les Amis de Lantiern

Lantiern en fête les 16 & 17 septembre 2023.

L'association des Amis de Lantiern se prépare pour la première édition de "Lantiern en fête" à l'occasion des journées du patrimoine. Venez découvrir notre village à travers diverses animations ! À cette occasion, le village sera fermé pour le week-end et une déviation sera mise en place. ●

**Vous retrouverez toutes les informations sur notre page Facebook "Les Amis de Lantiern".**

Entrée gratuite. Parking. WC. Accès PMR.  
Infos et réservations au **06 32 00 34 01**

# PROGRAMME

**Samedi 16 Septembre dès la fin d'après midi :**

- Conférence dans la chapelle « Le traitement de la mort aux cours des âges »
- Animations de rue avec la compagnie de l'ARTEM d'Ambon
- Bar à Huitres
- 2 Foodtrucks : « La Toquée » burgers d'Ambon & « La p'tite bretonne ... comme mamie » galettes de Damgan.
- Bal populaire animé par « PA » jusqu'à 1h !

**Dimanche 17 Septembre :**

- Messe dans la chapelle
- Passages de la « Flan Fare aux Pruneaux » de Saint-Nolff
- Repas au cœur du village sur réservation (12€ / 5€ enfants)
- Une restitution des travaux de la chapelle de Lantiern sera présentée.

**Kir Offert**  
Boeuf Bourguignon Frites  
Fromage  
Far Breton  
Café

Bar \_ Crêpes \_ Marchand bonbons

Réservation repas possible à partir du 16 Août.



## Le FORUM DES ASSOCIATIONS

se tiendra le samedi 2 septembre 2023 de 14 h à 18 h  
au complexe Michel Le Chesne.

Renseignements et inscriptions auprès des associations présentes





SALLE MICHEL LE CHESNE

# AGENDA



## DIMANCHE 16 JUILLET

### Rando cyclo-pédestre

Départ au Complexe Michel Le Chesne  
(Les cyclos / marcheurs d'Arzal)

## DIMANCHE 30 JUILLET

### Vide grenier

Complexe Michel Le Chesne (AGA Foot)

## MARDI 15 AOÛT

### Festiv'Arz

Site du Village Vacances (Alliance des Associations)

## SAMEDI 2 SEPTEMBRE

### Forum des associations

Complexe Michel Le Chesne (Alliance)

## VENDREDI 8 SEPTEMBRE

### Sortie pour une destination surprise

(Idées Arz')

## DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

### Vide-grenier

Centre bourg (Idées Arz')

## SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

### Lantiern en fête

Lantiern (Les Amis de Lantiern)

## DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

### Virades de l'Espoir

Complexe Michel Le Chesne (Vaindre la mucoviscidose)

## SAMEDI 18 NOVEMBRE

### Sainte-Barbe pompiers

Complexe Michel Le Chesne

## SAMEDI 19 NOVEMBRE

### Concours de belote

Salle Michel Le Chesne (Club de l'Amitié)

## DIMANCHE 23 NOVEMBRE

### Repas à emporter

Inscription avant le 13 novembre auprès de :

Laëtitia Julio - 06 72 22 44 06

Gwénaél Tabart - 06 21 04 85 72

Marie-Odile Jarligant - 06 87 77 54 81

(Comité de jumelage)

## DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

### Fest-deiz au profit du Téléthon

Salle Michel Le Chesne (Idées Arz')

**Les inscriptions au calendrier des fêtes et animations ne dispensent pas les associations de confirmer les réservations de salles en Mairie, ni de penser à prendre rdv pour les états des lieux.**

## CINÉMAS

### LA COURONNE

12, bd de Bretagne - 56130 NIVILLAC

Tél. 02 99 90 90 63 - cinema-lacouronne.fr

### JEANNE D'ARC

6, rue René Bazin - 56190 MUZILLAC

Tél. 02 97 45 66 10 - cinemuz.fr

### ÊTRE VU SUR LE SITE INTERNET

Vous êtes artisan, commerçant, chef d'entreprise, nous vous proposons de faire paraître vos coordonnées sur le site internet de la mairie.

Si vous êtes intéressés, envoyez votre demande à [communication@arzal.bzh](mailto:communication@arzal.bzh)



### DON DU SANG

› Lundi 4 septembre

› Lundi 6 novembre

Après-midi sur rendez-vous  
Espace du Lenn à Ambon

